

SOMMAIRE

RAPPORT FINANCIER 2013

COMPTES CONSOLIDÉS

Rapport de gestion et Tableau des résultats	pages 5 à 15
Bilan, Compte de résultat et Tableau de flux consolidés	pages 16 à 19
Annexes aux comptes consolidés	pages 21 à 36
Liste des sociétés consolidées	pages 38 et 39
Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	page 41

COMPTES SOCIAUX

Bilan et Compte de résultat sociaux	pages 42 et 43
Annexes aux comptes sociaux et Tableau des filiales	pages 44 à 59
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	page 61
Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	page 63 à 67

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Rapports du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte	pages 69
Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues	page 71
Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte	pages 73 à 76

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
À LA DATE DU 20 MARS 2014**

M. Patrick ALÈS
Président

M. Raphaël YOUSRI
Directeur Général - non Administrateur

M. Romain ALÈS
Vice-Président - Administrateur

Mme Jacqueline ALÈS
Directeur Général Délégué - Administrateur

Mme Thérèse FOSSARD
Administrateur

M. Olivier BIANCHI
Administrateur

Mme Chantal MATOUK
Administrateur

M. Bernard LAGRANGE
Administrateur

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

COFACOM
M. Hubert TONDEUR
11, rue de Wattignies - 75012 Paris

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS
M. Didier CARDON
19, rue Clément Marot - 75008 Paris

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 19 JUIN 2014**

COMPTES CONSOLIDÉS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME ALÈS GROUPE EXERCICE 2013

Chiffres clés

en millions d'Euros	2013	2012	Evolution 2013/2012
CA Total	218,5	206	6,1%
CA International	126,9	119,6	6,1%
CA France	91,6	86,4	6%
Résultat opérationnel courant	15,5	7,2	114,7%
Résultat net Part du Groupe	3,1	(6,8)	-
Ratio d'endettement	25,6%	40%	-
Effectifs / nombre de collaborateurs	1025	1 020	+ 0,5%

RAPPORT DE GESTION ALÈS GROUPE 2013 COMPTES CONSOLIDÉS

Le groupe clôt son exercice 2013 avec un chiffre d'affaires consolidé de 218,5 millions d'euros, en progression de + 6,1%, après un exercice 2012 lui-même en progression de près de 8%.

A taux de change constant, l'évolution du chiffre d'affaires consolidé est de + 6,5%.

Cette croissance sur l'exercice est en ligne avec les objectifs de la Direction Générale annoncés lors de la précédente Assemblée Générale de juin 2013.

La croissance de l'activité s'est maintenue de façon relativement homogène sur l'ensemble de l'exercice 2013 avec, néanmoins, une légère accélération au quatrième trimestre due simultanément à un effet de base favorable et au succès du lancement de la ligne Magnificence de LIERAC.

PRINCIPAUX LANCEMENTS DE L'ANNÉE 2013 PAR MARQUE :

- Chez PHYTO :
relancement de PHYTOLIUM 4 Concentré anti-chute protecteur, PHYTOKERATINE Masque ultra réparateur, PHYTOCOLOR trois nouvelles nuances de châains, PHYTOPLAGE Masque et Spray réparateur après soleil.

- Chez PHYTOSPECIFIC

Mise en place d'un nouveau packaging très qualitatif pour l'ensemble de la gamme en France et à l'international, PHYTOTRAXIL premier soin anti chute de traction pour cheveux frisés ou crépus, BAOBAB OIL soin rituel.

- Chez LIERAC

MAGNIFICENCE quatre soins anti-âge au D-GLYOX, lancement soutenu par une importante campagne publicitaire avec comme mannequin INES SASTRES, SUNIFIC deux nouveaux soins autobronzant, ligne de soin solaire et après soleil, BODYSLIM DESTOCK NUIT concentré nuit amincissant intensif.

- Chez DUCASTEL

SUBTIL DESIGN ligne de 9 produits coiffants.

- Chez CARON

Deux créations exclusives, MY YLANG et PIU BELLODZIA.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2013 a été marquée par plusieurs évènements dans des domaines différents :

- Dans le domaine commercial : le programme de changement des packagings des gammes PHYTO et LIERAC s'est achevé avec les marchés des USA et du Canada.

- Dans le domaine de l'innovation : les dépôts par la société Caster de deux nouveaux brevets exploités au travers de PHYTOTRAXIL d'une part et de MAGNIFICENCE d'autre part.
- Dans le domaine international : le début d'activité de la filiale en Turquie qui pour son premier exercice réalise un CA de plus de 2 M€.
- Dans le domaine financier : la société ALES GROUPE a procédé à la recapitalisation de ses filiales ALES GROUPE ISTANBUL et ALES GROUPE ASIA conformément au plan de développement de ces sociétés.
- Dans le domaine juridique : Le Conseil d'Administration du 14 janvier 2013 a décidé la révocation du mandat de Directeur Général de Monsieur Bernard FLOBERT. Ce même Conseil a nommé Monsieur Raphaël Yousri en qualité de nouveau Directeur Général de la société. Un litige a été initié devant le Tribunal de Commerce de Paris par Monsieur Bernard FLOBERT contestant les modalités de son départ. La décision en première instance est traitée ci-après dans les événements postérieurs à la clôture de l'exercice.

D'une manière générale, tous les événements susceptibles d'avoir un impact significatif sur les comptes et dont le Groupe a eu connaissance postérieurement au 31 décembre 2013 ont été inscrits dans les comptes consolidés.

ACTIVITÉS PAR MÉTIER

En 2013, les trois métiers du groupe se sont répartis ainsi :

- capillaire : 40,2 %
- soins cosmétiques : 55,6 %
- parfums : 4,2 %

Il est important de noter que l'ensemble des métiers du groupe est en progression par rapport à l'exercice 2012. Ainsi, l'activité capillaire est en croissance de 5,0%, l'activité cosmétique progresse de 6,8 % et l'activité parfum retrouve la croissance avec une évolution de 6,4 %.

ACTIVITÉS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Le chiffre d'affaires international s'élève à 126,9 millions d'euros et représente 58,1 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe, alors que le chiffre d'affaires France, avec 91,6 millions d'euros, représente 41,9 % du chiffre d'affaires consolidé.

En termes d'évolution par secteur d'activité, la France est en croissance de 6 %, l'international de 6,1 % à taux courants.

Les filiales de distribution étrangères du groupe ont connu en 2013 une progression de leur activité de 9,5 % à taux courant et de 10,4 % à taux constant.

La répartition géographique de l'activité internationale (base 100 = 126,8 M d'euros) est la suivante :

- Europe continentale 74%
- Amériques 16%
- Asie 4%
- Afrique, Proche et Moyen-Orient 6%

Le tableau ci-après présente le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant selon les critères d'organisation de l'activité du groupe :

En millions d'euros	Chiffre d'affaires	%	Résultat opérationnel	%
France	91,6	41,9	2,5	27,7
Grand export	24,6	11,3	2,3	25,5
Fil. Europe	81,0	37,1	9,5	105,5
Fil. Amérique	18,2	8,3	(2,5)	(27,7)
Fil. Asie	1,0	0,5	(0,2)	(2,2)
Fil. Moyen Orient	2,2	1,0	0,0	0
Non affecté	-	-	(2,5)	(27,7)
TOTAL	218,5	100	9,0	100

ACTIVITÉ DES FILIALES COMMERCIALES FRANÇAISES

PHYTOSOLBA, réalise un chiffre d'affaires de 49,4 millions d'euros contre 50,1 millions d'euros en 2012. Ce léger tassement s'explique par un déstockage des filiales, qui ont réduit leurs achats, et les reprises de produits en provenance d'Amérique du Nord dans le cadre de la dernière phase de « repack ».

LIERAC a enregistré une croissance de son chiffre d'affaires qui passe de 76,3 millions d'euros en 2012 à près de 84 millions d'euros en 2013. Le succès des lancements en cours d'année, et en particulier celui de MAGNIFICENCE, a contribué à cette performance.

CARON voit son chiffre d'affaires passer de 7,9 millions d'euros en 2012 à 8,8 millions d'euros en 2013, cette reprise de la croissance est le fruit d'une politique commerciale très sélective.

DUCASTEL avec un chiffre d'affaires de 22,8 millions d'euros contre 23,4 millions d'euros en 2012 enregistre un léger repli en particulier en France avec le ralentissement de la fréquentation des salons de coiffure et un haut niveau de stock des grossistes fin 2012.

FRANKLIN ROOSEVELT COIFFURE ET BEAUTE, a réalisé sur l'exercice un chiffre d'affaires de 1,6 million d'euros. Son activité a été pénalisée par d'importants travaux d'aménagement.

ACTIVITÉ DES FILIALES COMMERCIALES ÉTRANGÈRES

Les filiales de distribution du groupe représentent 47 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe et 80 % du chiffre d'affaires international.

- La filiale américaine, avec un chiffre d'affaires de 14,8 millions d'euros, enregistre une légère progression de 2,7% à taux constant et de 6,1% à taux courant.
- La filiale canadienne voit son chiffre d'affaires diminuer de 12,2 % à 3,4 millions d'euros.
- La filiale anglaise, avec un chiffre d'affaires de 1,4 million d'euros, enregistre une légère progression par rapport à 2012, et ce, bien que cette filiale ait recentré son activité sur le seul segment capillaire.
- La filiale belge, avec un chiffre d'affaires de 5,1 millions, d'euros connaît une croissance soutenue de 17 % par rapport à 2012.
- La filiale allemande enregistre une croissance significative de 10,8 % et voit son chiffre d'affaires atteindre 13,2 millions d'euros.
- La filiale italienne, avec un chiffre d'affaires de 40,1 millions d'euros, a enregistré une croissance de 3 %. Elle est la première filiale étrangère du groupe et elle reste leader des soins anti-âge visage vendus en pharmacie en Italie.
- La filiale espagnole, avec une croissance de plus de 28,6 %, porte son chiffre d'affaires à 6,8 millions d'euros; sa performance est remarquable dans le contexte économique local.
- La filiale polonaise, avec un chiffre d'affaires de 2,5 millions d'euros, est en progression de 7,7 %.
- La filiale portugaise, avec un chiffre d'affaires de 6,9 millions d'euros, est en croissance de 1,1 %.
- La filiale suisse a réalisé un chiffre d'affaires de 1,4 million d'euros en progression de près de 24 %.
- La filiale grecque a réalisé un chiffre d'affaires de près de 5 millions d'euros en croissance de plus de 20 % notamment avec l'ouverture de la chaîne Hondos; cette performance est également à souligner sur un marché affecté par la crise.
- La filiale de Hong Kong qui a débuté son activité fin juillet 2012 a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires d'un million d'euros.
- La nouvelle filiale turque, pour son premier exercice, a réalisé un chiffre d'affaires de près de 2,2 millions d'euros.

DISTRIBUTION A L'EXPORT

Le chiffre d'affaires « Grand Export », c'est à dire vers des distributeurs indépendants, avec 24,6 M d'euros enregistre un repli de 6% après une année 2012 en croissance de plus de 20 %. Cette situation était anticipée par le groupe et résulte pour l'essentiel de la faiblesse conjoncturelle des commandes du distributeur de LIERAC en IRAN.

COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes clos au 31 décembre 2013 sont présentés conformément aux normes IFRS.

La liste des sociétés composant le groupe et le pourcentage de détention figure dans l'annexe des comptes consolidés et dans le tableau des filiales dans l'annexe des comptes sociaux.

Comparabilité des comptes

Il n'y a pas eu de changement de méthode (cf. annexes note 3.3).

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Concernant le compte de résultat consolidé, le chiffre d'affaires à 218,5 millions d'euros progresse de 6,1 % En raison des débuts de la réorganisation de l'activité industrielle, d'un mix produit plus favorable et d'une maîtrise de l'activité promotionnelle, la marge brute à 125,9 millions d'euros progresse de 9,5 %.

Le résultat opérationnel courant à 15,5 millions d'euros est en croissance de 114,7 % portant la marge opérationnelle courante à 7,1 % du chiffre d'affaires consolidé. Il faut remarquer que cette marge intègre un léger repli des frais généraux et administratifs et un niveau significatif d'investissements marketing et commerciaux (38,7 % du CA). Le solde des autres produits et charges opérationnels non récurrents reste élevé et déficitaire en 2013 à - 6,6 millions d'euros du fait de charges pour 12,3 millions d'euros contre 14,7 millions d'euros en 2012, (cf. note 4.32 des annexes des comptes consolidés).

Elles intègrent notamment :

- Une charge nette de 2 millions d'euros qui correspond principalement à la réorganisation des équipes commerciales en France et dans certaines filiales et aux changements opérés dans certains départements de la société. Ces charges non récurrentes font suite à la réorientation de la stratégie du groupe décidée par la nouvelle Direction Générale.
- Une charge nette de 1,4 million d'euros, principalement due au dépassement des charges liées au retours des produits des anciennes gammes, à l'obsolescence des stocks de ces anciennes gammes et aux frais de repackaging et de merchandising pour implantation des nouvelles gammes sur le marché Américain, telles qu'elles avaient été estimées à la clôture de l'exercice 2012.
- Une provision pour risque de 1,3 million d'euros au titre de l'indemnité de révocation de l'ancien directeur général attribuée en première instance par le tribunal de commerce ainsi qu'une provision complémentaire de 0,4 million d'euros au titre du plan d'actions gratuites.

Le résultat opérationnel s'élève à près de 9 millions d'euros en 2013 contre - 4,7 millions d'euros en 2012.

Le résultat financier reste négatif à - 2,9 millions d'euros au 31 décembre 2013.

L'impôt sur les sociétés représente une charge de 2,9 millions d'euros en 2013 contre 0,2 million d'euros en 2012, l'intégration fiscale ne bénéficiant pas aux filiales étrangères du groupe.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, le résultat net part du Groupe en 2013 est bénéficiaire à 3,1 millions d'euros contre une perte de 6,8 millions d'euros en 2012.

Le résultat par action est positif à 0,22 euro.

BILAN CONSOLIDÉ

La structure du bilan consolidé appelle les remarques suivantes :

Au passif : Les capitaux propres part du Groupe s'élevaient à 79,1 millions d'euros au 31/12/2013. Les dettes financières

s'élevaient à 45,2 millions d'euros contre 54,5 millions d'euros soit une diminution de 17% par rapport à 2012. La baisse est particulièrement significative pour les dettes à plus d'un an qui diminuent de 9 millions d'euros à 29,3 millions d'euros.

A l'actif : Les stocks sont stabilisés à 35,4 millions d'euros et l'encours client est en léger repli à 51 millions d'euros.

Dans ces conditions, la trésorerie brute consolidée progresse de 1,5 million d'euros pour atteindre 25 millions d'euros.

ENDETTEMENT

Le ratio d'endettement net sur capitaux propres est passé de 40,3 % au 31 décembre 2012 à 25,6 % au 31 décembre 2013.

CHIFFRES CLEFS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2013

Les comptes des filiales du groupe sont disponibles sur demande

En Euros	Chiffre d'Affaires	Résultat net
SOCIÉTÉS DE GESTION - FRANCE		
CASTER*	2 584 558	1 226 198
PHYTALÈS	975 000	332 959
SOCIÉTÉS D'EXPLOITATION - FRANCE		
PHYTOSOLBA	49 424 643	(3 634 069)
LIERAC	83 984 125	5 194 198
CARON	8 832 422	(1 344 220)
DUCASTEL	22 869 236	823 804
ALÈS GROUPE INDUSTRIE	62 385 008	1
FRANKLIN ROOSEVELT COIFFURE BEAUTE	1 638 898	(221 881)
SOCIÉTÉS D'EXPLOITATION - ÉTRANGER		
ALÈS GROUP INC USA	14 779 639	(3 060 041)
ALÈS GROUPE CANADA	3 439 990	(87 304)
ALÈS GROUPE COSMETIC Deutschland	13 175 244	357 479
ALÈS GROUPE ITALIA	40 101 803	2 165 483
ALÈS GROUPE BENELUX	5 113 462	178 844
ALÈS GROUPE UK	1 378 828	36 542
ALÈS GROUPE ESPANA	6 778 159	315 952
ALÈS GROUPE POLSKA	2 478 444	416
ALES GROUPE SUISSE	1 441 754	42 668
ALES GROUPE PORTUGAL	6 957 791	1 916
ALES GROUPE HELLAS	4 969 212	215 560
ALES GROUPE ASIA	3 105 277	(227 965)
ALES GROUPE HONG KONG	963 575	(238 807)
ALES GROUPE ISTANBUL	2 167 458	(20 041)

*Produits d'exploitation

INVESTISSEMENTS

Le montant des investissements s'élève à 4,5 millions d'euros contre 4,9 millions d'euros en 2012; il s'agit, pour l'essentiel, d'investissements destinés à améliorer la capacité de production et les systèmes d'information.

FACTEURS DE RISQUES

RISQUE GÉOGRAPHIQUE DISTRIBUTEURS

Comme le groupe l'avait anticipé les ventes vers l'Iran sont en fort recul en 2013 à 0,7 million d'euros contre 3,2 millions d'euros en 2012. Cette situation relève de la conjugaison de plusieurs facteurs dont principalement la constitution en 2012 d'un stock « stratégique » des distributeurs locaux, les taux de change leur étant plus accessibles (nos ventes sont facturées en euros). L'apaisement récent des relations internationales permet d'anticiper une remontée de nos ventes en 2014 vers ce pays sans pour autant retrouver le niveau de 2011.

Par ailleurs, l'exposition du groupe à l'activité de la zone Russie et Ukraine reste limitée car les ventes aux distributeurs locaux sont facturées en euros; leur montant cumulé en 2013 s'est élevé à 6,7 millions d'euros.

RISQUE DE LIQUIDITÉ ET RISQUES FINANCIERS

Le Groupe a pour politique de disposer de lignes de crédit pour faire face à tout besoin éventuel. Au 31/12/13, les lignes de crédit non utilisées s'élèvent à 32,5 millions d'euros.

La répartition par échéance des dettes à plus d'un an, ainsi que les précisions complémentaires relatives aux risques d'exigibilité des dettes financières figurent en note 4.22 de l'annexe des comptes consolidés.

RISQUE DE TAUX

A l'exception des derniers emprunts à taux fixes, dont le capital restant dû au 31 décembre 2013 s'élève à 0,85 million d'euros, les intérêts de la totalité des crédits bancaires et des crédits baux sont indexés sur une référence variable Euribor.

Dans le cadre de la gestion de son exposition au risque de taux, le groupe a mis en place des couvertures du risque de taux pour certaines des lignes de crédit moyen terme en cours au 31/12/2013.

Les notes 4.22 de l'annexe des comptes consolidés et 6.10 des comptes individuels détaillent le risque de taux et les instruments de couverture correspondant.

RISQUE DE CHANGE

Dans le cadre de la gestion de son exposition au risque de change, le groupe a mis en place des couvertures, telles les ventes à terme de devises pour les facturations des filiales étrangères hors zone euro, et les options de change sur les budgets de vente aux filiales dès lors qu'ils représentent un risque jugé significatif.

La note 4.12 de l'annexe des comptes consolidés détaille le risque de change et les instruments de couverture correspondant.

Pour information, les filiales étrangères facturent la totalité de leurs clients en devise locale. Les chiffres d'affaires réalisés localement au 31/12/2013 sont les suivants :

montants en devises

	Montants	Devise
USA	19 631 637	USD
Allemagne	13 175 244	Euro
Italie	40 101 803	Euro
Belgique	5 113 462	Euro
Angleterre	1 170 806	GBP
Canada	4 707 890	CAD
Espagne	6 778 159	Euro
Pologne	10 401 261	PLN
Portugal	6 957 791	Euro
Suisse	1 774 656	CHF
Grèce	4 969 212	Euro
Hong Kong	9 927 625	HKD
Asia	31 993 374	HKD
Turquie	5 490 098	TRY

RISQUE JURIDIQUE

Il n'existe pas de litige non provisionné représentant individuellement un risque significatif pour le groupe.

Compte tenu de la nature de nos activités (conception, fabrication et vente de produits cosmétiques), la politique du Groupe est la suivante en termes d'assurance pour ses principaux risques :

1 – Protection et garantie du risque industriel

- politique de prévention avec des visites régulières de nos sites en présence d'experts (courtiers de compagnie d'assurance).
- définition des risques majeurs (incendie, inondation) et adaptation des moyens de prévention et d'intervention.
- souscription d'une police d'assurance « tout risque sauf » concernant les locaux, le matériel, les stocks.

2 – Garantie des frais complémentaires permettant un transfert temporaire d'activité chez des tiers (sous-traitants) en cas de sinistre industriel.

3 – Garantie du fait des produits : une assurance « RC mondiale produit » couvre les risques représentés par les éventuels sinistres causés aux tiers (consommateurs) du fait de l'emploi des produits, si ces derniers étaient défectueux ou dangereux (normalement le service qualité doit éviter cette situation). Cette garantie n'a jamais été mise en œuvre jusqu'à ce jour.

4 – Risques non couverts :

- Perte d'exploitation, car, après analyse, la polyvalence des différents sites industriels, la faculté de sous-traitance auprès de tiers et les mesures de prévention ou d'intervention ne justifient pas le coût d'une assurance pour faire face à ce risque, déjà partiellement couvert par la Garantie « frais complémentaires ».
- Risque environnement. La nature des produits qui sont conçus pour une application sur l'être humain et les procédés de fabrication ont conduit le Groupe à ne pas souscrire d'assurance couvrant un risque environnement, mais « la RC dommage » couvre les risques de pollution accidentelle.

Tableau de synthèse des principaux risques couverts :

Risques couverts	Franchise	Capitaux garantis	Compagnie
<u>R.C. exploitation</u>			ZURICH
Tous dommages	5 000 €	7 500 000 €	/
Dommage pollution	10 000 €	2 000 000 €	/
Faute inexcusable de l'employeur	15 000 €	5 000 000 €	/
<u>RC produits</u>			
Tous dommages	10 000 €	7 500 000 €	ZURICH
<u>Tous dommages sauf</u>			
Risque mobilier immobilier et stock	36 777 €	103 489 000 €	AIG
Frais supplémentaires d'exploitation	36 777 €	1 570 000 €	/

RESSOURCES HUMAINES

L'effectif moyen du groupe est passé de 1020 collaborateurs en 2012 à 1025 collaborateurs en 2013.

L'effectif moyen de la France est de 623 collaborateurs celui des filiales est de 402 collaborateurs.

La répartition de l'effectif moyen France s'effectue de la manière suivante :

Répartition par catégorie :

Ouvriers	21 %
Employés	8 %
Agents de maîtrise	26 %
Commerciaux	20 %
Cadres	25 %

Répartition par service :

Fabrication	37 %
Force de vente, marketing, administration des ventes	42 %
Recherche et développement	5 %
Administration	16 %

Répartition par ancienneté :

0 à 2 ans	24 %
3 à 5 ans	14 %
6 à 15 ans	29 %
+15 ans	33 %

Répartition par sexe :

Hommes	32 %
Femmes	68 %

Il y a eu 28 contrats à durée déterminée sur l'exercice, dont 15 toujours en poste au 31 décembre 2013 et 19 collaborateurs en contrat à durée indéterminée ont un statut de travailleur handicapé.

Le poste « intérimaires » s'est élevé à 2,7 millions d'euros en 2013 contre 3,7 millions d'euros en 2012.

Les conditions d'hygiène et de sécurité sont suivies par un cadre ayant cette fonction et qui en répond à la Direction Générale et au C.H.S.C.T.

Les filiales internationales, fortes de 408 collaborateurs, sont des structures exclusivement commerciales.

Aucune sous-traitance n'est effectuée dans des pays sensibles au regard des dispositions du Bureau International du Travail.

La durée du temps de travail est en France de 35 heures effectives. Les heures supplémentaires sont rémunérées selon les dispositions légales et conventionnelles (conventions collectives des industries chimiques).

Pour le secteur industriel, le temps de travail est annualisé sur la base de 1 600 heures.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le montant des dépenses alloué à la recherche et au développement est de l'ordre de 3 millions d'euros.

Il concerne la recherche appliquée, l'analyse, la mise au point des nouveaux principes actifs, la mise en œuvre d'un procédé original d'extraction de plantes pour obtenir des extraits utilisés dans nos productions, la création d'une unité de recherche sur les plantes et leurs applications dans nos productions, les études cliniques, ainsi que les frais de développement de produits.

L'intégralité des frais de recherche et développement a été comptabilisée en charges d'exploitation.

L'activité recherche et développement est assurée par plusieurs équipes totalisant une trentaine de collaborateurs, dont les deux tiers sont affectés aux laboratoires.

Le groupe dispose de 10 brevets déposés en France et à l'étranger. Ces derniers sont protégés 20 ans à compter de leur date de dépôt. Le prochain brevet, qui tombera dans le domaine public le 17 juillet 2014, concerne l'Arbutine de l'OPC.

Deux nouveaux brevets ont été déposés en 2013.

ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Contestant les modalités de sa révocation, Monsieur Bernard Flobert a engagé une action judiciaire contre la société début juillet 2013. Par un jugement prononcé le 7 mars 2014, le Tribunal de Commerce de Paris a accordé à Monsieur Flobert une indemnité de révocation de 989 milliers d'euros (montant brut hors charges sociales patronales) et l'octroi de 195 813 actions gratuites au titre du plan d'attribution du 8 novembre 2010. La société a décidé d'interjeter appel de cette décision. Néanmoins, conformément au principe de prudence, la société a constitué à la clôture de l'exercice 2013 une provision pour risque de 1 261 milliers d'euros au titre de l'indemnité de révocation et des charges sociales afférentes. Cette provision est enregistrée dans les autres charges non récurrentes de l'exercice. Par ailleurs, la société a complété d'un montant de 407 milliers d'euros la provision pour actions gratuites antérieurement constituée. Cette dotation a également été enregistrée en charges non récurrentes et au crédit des réserves consolidées.

PERSPECTIVES

Compte tenu de la conjoncture économique actuelle le groupe anticipe une croissance de son activité en 2014 de l'ordre de celle connue en 2013, par ailleurs la priorité retenue par la Direction Générale vise à obtenir une amélioration des marges.

COMPTES SOCIAUX ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

ALÈS GROUPE a eu une activité de prestations de services pour les sociétés françaises du Groupe et a facturé 24 149 724 euros au titre de cette activité. Avec 8 942 122 euros de charges de personnel, 4 231 356 euros de charges sociales et 9 521 169 euros d'autres charges d'exploitation, le résultat d'exploitation est positif à 372 032 euros en 2013 contre un déficit de 293 323 euros en 2012.

Le résultat financier est positif à 1 702 910 euros et tient compte pour 3 216 030 euros des dividendes reçus des filiales, 1 772 569 euros de dotations aux amortissements et provisions ainsi que de 590 981 euros d'intérêts et charges assimilées et 288 918 de pertes de change. La société enregistre 1 314 350 euros de dotations et provisions exceptionnelles, dont 1 260 705 euros au titre du litige avec Monsieur Bernard Flobert de ce fait le résultat exceptionnel est négatif à - 510 142 euros.

La charge d'impôt s'élève à 2 274 486 euros.

En conséquence au 31 décembre 2013, le résultat net de la société fait apparaître un bénéfice de 3 839 286 euros contre une perte de 121 427 euros au 31 décembre de l'exercice antérieur .

DÉLAIS DE PAIEMENTS DES FOURNISSEURS

Les délais appliqués par la société aux règlements des fournisseurs sont conformes à l'article L.441-6 du Code de Commerce.

Le solde fournisseurs se décompose ainsi :

En Euros	Inférieur à 60 jours	Supérieur à 60 jours (1)	Total
au 31/12/2012	1 460 080	10 287	1 470 367
au 31/12/2013	1 149 955	3 195	1 153 150

1) l'essentiel de ce montant correspond pour partie aux factures échues le 30 décembre, soit 1 jour de retard et ponctuellement à des factures faisant l'objet de litige.

PLAN DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS ET STOCK OPTIONS

Il n'existe pas de plan de souscription d'actions ni de plan de stock options.

DILUTION POTENTIELLE AU 31 DÉCEMBRE 2013

L'Assemblée Générale du 19 octobre 2010 a autorisé le Conseil d'Administration de la société à procéder à des attributions gratuites d'actions réservées à certains collaborateurs et dirigeants dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital.

Le Conseil d'Administration du 8 novembre 2010 a décidé l'attribution gratuite de 205 000 actions nouvelles à émettre par la société soumise à une période d'acquisition de deux ans et à une condition de présence dans la société qui a été constatée lors du Conseil d'Administration du 8 novembre 2012.

Il est rappelé que le Conseil d'Administration avait également autorisé l'attribution additionnelle de 400 000 actions par tranches annuelles de 100 000, puis 50 000 de 2012 à 2018, au bénéfice de Monsieur Bernard Flobert, avec une condition de présence et de performance.

Compte tenu des circonstances et de la date de révocation de Monsieur Bernard Flobert, la société considérait que les conditions d'attribution des 400 000 actions supplémentaires n'étaient plus réunies et que la deuxième partie du plan d'attribution était donc caduque.

Cette position était contestée devant le Tribunal de Commerce de Paris, par Monsieur Bernard Flobert qui réclamait notamment dans le cadre de sa révocation, l'attribution de 195 813 actions nouvelles à émettre au titre du plan précité.

Par jugement en date du 7 mars 2014, le Tribunal de Commerce de Paris a donné droit à la demande de Monsieur Bernard Flobert et ordonné l'exécution provisoire. La société entend interjeter appel de cette décision sur le fond mais également sur son caractère exécutoire.

De ce fait la dilution potentielle reste donc au 31 décembre 2013 de 195 813 actions soit une dilution de 1,35 % après augmentation de capital, le nombre d'action étant alors porté à 14 522 104 actions.

ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS

Le Conseil d'Administration du 8 novembre 2012 a constaté la présence effective des bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions après une période d'acquisition de deux ans qui conditionnait l'attribution de 205 000 actions conformément aux décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 octobre 2010 et du Conseil d'Administration du 8 novembre 2010.

Ces 205 000 actions attribuées en 2012 sont indisponibles durant deux ans soit jusqu'au 8 novembre 2014.

Aucune attribution complémentaire n'est intervenue au cours de l'exercice 2013.

L'exécution du jugement du Tribunal de Commerce de Paris en date du 7 mars 2014 si elle est confirmée amènera la Société à créer 195 813 actions nouvelles qui seront attribuées à Monsieur Bernard Flobert conformément aux dispositions du plan d'attribution gratuite d'actions du 8 novembre 2010.

CAPITAL

Le capital de la société s'élève au 31/12/13 à la somme de 28 652 582 euros divisé en 14 326 291 actions de 2 euros de valeur nominale.

ACTIONNARIAT SALARIÉ

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Conseil d'Administration a soumis à l'Assemblée Générale du 20 juin 2013 un projet de résolution afin que celle-ci lui délègue, pendant une durée de 26 mois, sa compétence à l'effet de décider une augmentation de capital en numéraire à réserver aux salariés participant à un PEE. Ce projet de résolution a été rejeté par l'Assemblée Générale susvisée.

OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES DIRIGEANTS

Aucune opération d'achat ou vente de valeurs mobilières de la société ALES GROUPE n'a été déclarée par les dirigeants au cours de l'exercice 2013.

LISTE DES MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ AU 31/12/2013

Monsieur Patrick ALÈS :

- Président du Conseil d'Administration des Sociétés Anonymes suivantes : ALÈS GROUPE, LABORATOIRES PHYTOSOLBA, LABORATOIRES LIERAC.
- Président des Sociétés par Actions Simplifiées suivantes : LABORATOIRE DUCASTEL, ALÈS GROUPE INDUSTRIE, PHYTALES, CASTER, FRANKLIN ROOSEVELT COIFFURE ET BEAUTE, AVILA.
- Directeur Général de la Société par Actions Simplifiée : PARFUMS CARON.
- Président du Conseil d'Administration: ALES GROUP INC. (USA), et Administrateur d'ALÈS GROUPE ITALIA SPA (Italie).
- Président de la société ALES GROUPE ESPANA (Espagne).

Monsieur Raphael YOUSRI :

- Directeur Général non administrateur des Société Anonymes suivantes : ALES GROUPE, LABORATOIRES PHYTOSOLBA, LABORATOIRES LIERAC.
- Directeur Général des Sociétés par Actions Simplifiées suivantes : CASTER, PHYTALES, ALES GROUPE INDUSTRIE.
- Président de la société ALES GROUPE ITALIA SPA (Italie).

Madame Jacqueline ALÈS :

- Directeur Général Délégué et Administrateur de la Société Anonyme ALES GROUPE.
- Directeur Général de la Société par Actions Simplifiée AVILA.
- Administrateur des Sociétés Anonymes, LABORATOIRES LIERAC, LABORATOIRES PHYTOSOLBA.

Monsieur Romain ALÈS :

- Président de la SAS PARFUMS CARON.
- Vice-Président, Administrateur de la Société Anonyme ALÈS GROUPE.
- Administrateur des Sociétés Anonymes LABORATOIRES PHYTOSOLBA et LABORATOIRES LIERAC.
- Président de la Société ALÈS GROUPE SUISSE.

Monsieur Olivier BIANCHI :

- Président de la société ALES GROUPE ASIA.
- Directeur de la société ALES GROUPE UK.
- Directeur Général de la Société par Actions Simplifiée LABORATOIRE DUCASTEL.
- Administrateur de la Société Anonyme ALES GROUPE.
- Co-gérant de la Société ALES GROUPE ISTANBUL.

Madame Thérèse FOSSARD :

- Administrateur indépendant des Sociétés Anonymes suivantes : ALÈS GROUPE, LABORATOIRES LIERAC, LABORATOIRES PHYTOSOLBA.

Madame Chantal MATOUK :

- Administrateur indépendant de la Société Anonyme ALÈS GROUPE.

Monsieur Bernard LAGRANGE :

- Administrateur indépendant de la Société Anonyme ALÈS GROUPE.

DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A - Délégations de pouvoirs consenties au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte (prise en session ordinaire) du 20 juin 2013 en vue de procéder à des augmentations de capital.

	Plafonds autorisés	Utilisés	Solde subsistant	Date d'expiration
1) Emissions d'actions ou valeurs mobilières donnant droit à des actions. Plafonds applicables individuellement en cas : - d'émission avec droit préférentiel de souscription des actionnaires (15 ^{ème} résolution) - d'émission avec suppression de ce droit (17 ^{ème} résolution)	15 M € nominal	NEANT	15 M € nominal	20.08.2015
2) Augmentation de capital par incorporation de réserves, primes, etc... (14 ^{ème} résolution)	15 M € nominal	NEANT	15 M € nominal	20.08.2015
3) Augmentation de capital réservée à des salariés adhérents d'un P.E.E. ou P.P.E.S.V. (18 ^{ème} résolution)	5% du nbr d'actions	NEANT	5% du nbr d'actions	20.08.2015
4) Plafond global pour l'ensemble de ces délégations (17 ^{ème} résolution)	15 M € nominal en capital	NEANT	15 M € nominal	20.08.2015

B – Délégation de pouvoirs consentie au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte (prise en session ordinaire) du 20 juin 2013 en vu de procéder à des achats d'actions dans le cadre de l'article L 225-209 du Code de Commerce.

	Plafonds autorisés	Utilisés	Solde	Date d'expiration
1 – Achat d'actions dans la limite de 10 % du capital (12 ^{ème} résolution)	42 363 870 €	51 397 €	42 312 473 €	20/12/2014

MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES ET SUPPLÉANTS

L'Assemblée Générale du 20 juin 2013 a renouvelé pour une durée de six exercices les mandats arrivant à expiration des Commissaires aux Comptes titulaires COFACOM et CAILLAU DEDOUIT ET ASSOCIES et suppléants de Messieurs Jean Jacques DEDOUIT et Yannic ALLOUCHE.

APPROBATION DE CERTAINES DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES

Au titre des charges visées à l'article 39-4. du Code général des impôts, il a été réintégré dans le résultat imposable de l'exercice écoulé une somme de 39 291 euros correspondant à des amortissements excédentaires ; l'impôt supporté en raison de ces charges s'élevant à 13 996 euros.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il sera proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le bénéfice comptable susvisé, s'élevant à la somme de 3 839 286 euros augmenté du report à nouveau d'un montant de 8 117 401 euros

soit un total de 11 956 687 euros de la manière suivante :

- au poste « réserve légale » pour 41 000 euros laquelle serait alors dotée à hauteur de 10% du capital social
- au paiement d'un dividende total de 0,30 euros par action soit 4 297 887 euros
- en report à nouveau le solde soit 7 617 800 euros

Le montant du dividende distribué représente 136,6 % du résultat net consolidé.

Le dividende dont la distribution est proposée pourrait être mis en paiement à compter du 25 juin 2014.

Il sera également demandé à L'Assemblée Générale d'inscrire la somme de 8 434,51 euros correspondant au montant net des acquisitions ou cessions d'actions ALES GROUPE au cours de l'exercice 2013, au « poste réserves réglementées, réserves pour actions propres ».

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois précédents exercices.

exercice	dividende global	dividende par action	Montant des revenus distribués éligibles à la réfaction
2010	4 235 381 €	0,30 €	0,30 € x nombre d'actions détenues*
2011	4 236 387 €	0,30 €	0,30 € x nombre d'actions détenues*
2012	1 432 629 €	0,10 €	0,10 € x nombre d'actions détenues*

* nombre d'actions détenues par les personnes physiques et par les sociétés taxées entre les mains de leurs associés personnes physiques.

FRANCHISSEMENT DE SEUILS ET DÉCLARATION D'INTENTION

La S.A.S. AVILA, détenait au 31/12/2013, un total de 11 377 300 actions soit 79,41% du capital de la société ALES GROUPE.

RÉGULATION DE COURS

ACQUISITIONS PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

(art L.225.211 du Code de Commerce)

Le 8 octobre 2008, ALES GROUPE a confié à un prestataire de services d'investissements la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur les actions ordinaires de la société ALES GROUPE, selon la Charte de déontologie de l'AFEI et approuvée par l'AMF.

Lors de la mise en place du contrat, 100 000 euros en numéraire ont été mis à disposition du compte de liquidité.

Au 31 décembre 2013, ce compte totalisait 3 071 titres, soit 0,02 % du capital, et disposait d'une trésorerie de 59 635 euros.

ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Néant.

NOMINATION D'ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

RENOUVELLEMENTS DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée Générale du 20 juin 2013 a renouvelé les mandats des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants.

JETONS DE PRÉSENCE

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de fixer à 40 000 euros le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice en cours.

TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ ALÈS GROUPE

NATURE DES INDICATIONS EN EUROS	EXERCICE 2009	EXERCICE 2010	EXERCICE 2011	EXERCICE 2012	EXERCICE 2013
I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	28 242 582	28 242 582	28 242 582	28 652 582	28 652 582
Nombre d'actions ordinaires existantes	14 121 291	14 121 291	14 121 291	14 326 291	14 326 291
Nombre des actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
- Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
II. OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	19 695 256	22 569 797	25 166 868	26 505 585	24 149 724
Résultats avant impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	5 638 307	4 254 851	5 114 316	361 690	4 553 865
Impôts sur les bénéfices	(2 810 748)	(3 148 360)	(3 188 824)	(3 173 336)	(2 274 486)
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	6 668 602	5 452 817	5 954 981	(121 427)	3 839 286
Résultat distribué	4 235 084	4 235 381	4 236 357	1 432 181	*4 297 887
III. RÉSULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,60	0,52	0,59	0,25	0,48
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,47	0,39	0,42	(0,01)	0,27
Dividende attribué à chaque action	0,30	0,30	0,30	0,10	*0,30
IV. PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	132	131	132	137	131
Montant de la masse salariale de l'exercice	7 668 967	8 610 684	8 629 802	10 220 216	8 942 122
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales,...)	3 608 550	4 331 368	3 895 001	4 813 377	4 231 356

* proposition

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013

BILAN ACTIF

EN MILLIERS D'EUROS

RUBRIQUES	MONTANTS BRUTS 31/12/2013	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS 31/12/2013	MONTANTS NETS 31/12/2013	MONTANTS NETS 31/12/2012
ACTIF NON COURANT				
Ecarts d'acquisition	21 617,1	4 576,9	17 040,2	17 040,2
Immobilisations Incorporelles	51 942,5	17 882,3	34 060,2	34 144,4
Immobilisations Corporelles	66 164,7	45 676,8	20 487,9	21 313,5
Actifs Financiers disponibles à la vente	1,7		1,7	1,7
Autres Actifs Financiers non courants	1 604,4	51,7	1 552,7	1 347,2
Instruments dérivés actifs non courants			0,0	0,0
Impôts différés actifs	953,4		953,4	885,3
TOTAL ACTIF NON COURANT	142 283,8	68 187,7	74 096,1	74 732,3
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	40 602,7	5 210,1	35 392,6	34 469,1
Créances clients et comptes rattachés	53 697,2	2 672,5	51 024,7	53 311,6
Impôts courants actifs	1 639,4		1 639,4	2 565,9
Autres créances d'exploitation courantes	7 620,9	890,6	6 730,3	8 599,0
Autres actifs financiers courants	38,9		38,9	39,0
Instruments dérivés actifs courants	15,4		15,4	42,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 984,6		24 984,6	23 503,3
TOTAL ACTIF COURANT	128 599,1	8 773,2	119 825,9	122 530,6
Actifs relevant d'activités arrêtées			0,0	0,0
TOTAL ACTIF	270 882,9	76 960,9	193 922,0	197 262,9

BILAN PASSIF

EN MILLIERS D'EUROS

RUBRIQUES	MONTANTS 31/12/2013	MONTANTS 31/12/2012
CAPITAUX PROPRES		
Capital	28 652,6	28 652,6
Primes liées au capital	24 716,3	24 716,3
Réserves Consolidées - Part du Groupe	22 542,4	30 284,1
Résultat Consolidé - Part du Groupe	3 142,6	- 6 840,6
Capitaux Propres - Part du groupe	79 053,9	76 812,4
Intérêts Minoritaires	22,9	19,6
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	79 076,8	76 832,0
PASSIF NON COURANT		
Provisions pour risques et charges non courants	12 199,9	10 089,9
Emprunts et dettes financières - Part à plus d'un an	29 326,0	38 486,9
Instruments dérivés passifs - non courants	161,4	344,3
Impôts différés passifs	7 943,7	8 365,7
Autres Passifs non courants		
TOTAL PASSIF NON COURANT	49 631,0	57 286,8
PASSIF COURANT		
Emprunts et dettes financières - Part à moins d'un an	15 910,1	16 018,0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 412,0	18 947,0
Impôts courants passifs	1 092,0	1 077,3
Autres dettes d'exploitation courantes	30 786,2	27 101,8
Instruments dérivés passifs courants	13,9	
TOTAL PASSIF COURANT	65 214,2	63 144,1
Passifs relevant d'activités arrêtées		
TOTAL PASSIF	193 922,0	197 262,9

COMPTE DE RÉSULTAT

EN MILLIERS D'EUROS

RUBRIQUES	EXERCICE 2013	EXERCICE 2012	ÉVOLUTION
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	218 523,6	206 037,7	6,1%
Coût des Produits vendus	- 92 615,7	- 91 028,0	1,7%
MARGE BRUTE	125 907,9	115 009,7	9,5%
Frais Marketing et Commerciaux	- 84 664,9	- 81 875,4	3,4%
Frais généraux et administratifs	- 25 710,9	- 25 899,5	- 0,7%
FRAIS OPÉRATIONNELS	- 110 375,8	- 107 774,9	2,4%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	15 532,1	7 234,8	114,7%
Autres produits non récurrents	5 736,0	2 807,2	+ 104,3%
Autres charges non récurrentes	- 12 296,0	- 14 719,2	- 16,4%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	8 972,1	- 4 677,2	
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	54,9	124,7	- 56,0%
Coûts de l'endettement financier brut	- 1 121,7	- 620,1	80,9%
COÛTS DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	- 1 066,8	- 495,4	
Autres Produits financiers	25,9	39,3	- 34,1%
Autres Charges financières	- 1 891,3	- 1 464,1	29,2%
RÉSULTAT FINANCIER	- 2 932,2	- 1 920,2	- 52,7%
Impôt sur les bénéfices	- 2 893,5	- 243,0	
RÉSULTAT NET DES ACT. POURSUIVIES - SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	3 146,4	- 6 840,4	
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence			
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	3 146,4	- 6 840,4	
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession			
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	3 146,4	- 6 840,4	
Intérêts Minoritaires	3,8	- 0,2	
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	3 142,6	- 6 840,2	
<i>Résultat Net par action - Part du Groupe</i>	<i>0,22</i>	<i>- 0,48</i>	
<i>Résultat Net dilué par action - Part du groupe</i>	<i>0,22</i>	<i>- 0,48</i>	
<i>Dividendes versés par action</i>	<i>0,30</i>	<i>0,10</i>	

ÉTAT DU RÉSULTAT NET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

EN MILLIERS D'EUROS

	Exercice 2013	Exercice 2012	Evolution
Résultat Net Consolidé de la période	3 146,4	- 6 840,4	9 986,8
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture de taux IFC (IAS 19)	182,9	- 167,9	350,8
Effet d'impôt sur les éléments directement reconnus en capitaux propres	326,7	- 1 130,1	1 456,8
	- 178,4	454,3	- 632,7
Total du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	3 477,6	- 7 684,1	11 161,7
Dont			
Part du groupe	3 473,8	- 7 684,4	11 158,2
Part des minoritaires	3,8	0,3	3,5

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

EN MILLIERS D'EUROS

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Juste valeur instrument de taux	IFC (IAS 19)	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Capitaux Propres Total
Capitaux propres à la clôture au 31/12/2011	28 242,6	25 126,0	33 092,0	347,4	511,9	- 194,9		87 125,0	20,8	87 145,8
Résultat consolidé de l'exercice				- 6 840,6				- 6 840,6	0,3	- 6 840,3
Affectation du résultat de l'exercice précédent aux réserves consolidées			347,4	- 347,4				0,0		0,0
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres						- 109,1	- 734,6	- 843,7		- 843,7
Total des produits et charges comptabilisés				- 6 840,6		- 109,1	- 734,6	- 7 684,3	0,3	- 7 684,0
Augmentation de Capital	410,0	- 410,0						0,0		0,0
Distribution de Dividendes			- 4 235,6					- 4 235,6	- 1,2	- 4 236,8
Variation des écarts de conversion					34,7			34,7		34,7
Correction erreurs exercices antérieurs			- 205,0					- 205,0	- 0,3	- 205,3
Actions gratuites			1 777,4					1 777,4		1 777,4
Autres Variations			0,2					0,2		0,2
Capitaux propres à la clôture au 31/12/2012	28 652,6	24 716,0	30 776,4	- 6 840,6	546,6	- 304,0	- 734,6	76 812,4	19,6	76 832,0
Affectation du résultat de l'exercice précédent aux réserves consolidées			- 6 840,6	6 840,6				0,0		0,0
Résultat consolidé de l'exercice				3 142,6				3 142,6	3,8	3 146,4
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres						118,9	212,4	331,3		331,3
Total des produits et charges comptabilisés				3 142,6		118,9	212,4	3 473,9	3,8	3 477,7
Augmentation de Capital								0,0		0,0
Distribution de Dividendes			- 1 432,2					- 1 432,2	- 0,8	- 1 433,0
Variation des écarts de conversion					- 400,5			- 400,5		- 400,5
Correction erreurs exercices antérieurs								0,0		0,0
Actions gratuites			407,1					407,1		407,1
Autres Variations			193,2					193,2	0,3	193,5
Capitaux propres à la clôture au 31/12/2013	28 652,6	24 716,0	23 103,9	3 142,6	146,1	- 185,1	- 522,2	79 053,9	22,9	79 076,8

TABLEAU DE FLUX CONSOLIDÉ

EN MILLIERS D'EUROS

	Exercice 2013	Exercice 2012
Résultat Net avant Impôt	6 039,9	- 6 597,3
Dotation aux Amortissements et provisions sur actifs immobilisés	4 981,5	4 350,6
Dotation aux Provisions pour R et C	4 197,2	4 078,4
Reprise de Provisions pour R et C	- 1 623,7	- 2 402,5
Provision pour plan d'actions gratuites	407,1	1 777,4
Dotation aux Provisions sur Actifs CT	2 779,1	4 966,3
Reprise de Provisions sur Actifs CT	- 2 663,6	- 1 304,3
Charges et produits sans effet de trésorerie	8 077,6	11 465,9
Charges et produits de placement et de financement	1 066,8	495,4
Variation des Stocks	- 163,0	- 9 010,2
Variation du Crédit Client	1 672,2	- 2 588,8
Variation autres Actifs CT opérationnels	1 894,5	3 078,1
Variation du Crédit Fournisseur	- 1 476,9	- 633,4
Variation autres Passifs CT opérationnels	3 554,3	2 298,6
Variation des créances et dettes opérationnelles	5 481,1	- 6 855,7
Intérêts nets payés	- 1 134,2	- 528,5
Impôts sur le résultat payés	- 3 026,6	- 3 505,4
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	16 504,6	- 5 525,6
Acquisitions d'immobilisations Corporelles et Incorporelles	- 4 473,2	- 4 839,7
Acquisitions d'immobilisations Financières	- 372,6	- 250,4
Produits nets de cessions d'actifs disponibles à la vente		
Incidence des variations de périmètres avec changement de contrôle		
Produits nets de cessions d'Immobilisations	456,0	196,1
Dividendes reçus des entreprises associées		
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX INVESTISSEMENTS	- 4 389,8	- 4 894,0
Dividendes versés	- 1 433,0	- 4 236,8
Augmentation de Capital Ales Groupe S.A.		89,3
Incidence des variations de périmètre		
Augmentation des Emprunts	899,1	19 206,4
Remboursement des Emprunts	- 12 039,3	- 9 236,3
Augmentation des Emprunts à court terme		
Remboursement des Emprunts à court terme		
Augmentation de l'endettement au titre des crédits baux	1 295,6	8 000,0
Remboursement de l'endettement au titre des crédits baux	- 534,5	- 528,9
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX FINANCEMENTS	- 11 812,1	13 293,7
VARIATION DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE	302,7	2 874,1
TRÉSORERIE D'OUVERTURE	19 972,8	17 017,3
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	20 326,1	19 972,8
Incidence des variations des cours des devises	50,6	81,5

TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

EN MILLIERS D'EUROS

	Montants 31/12/2013	Variation	Montants 31/12/2012
Trésorerie brute	24 984,6	1 481,3	23 503,3
Soldes bancaires débiteurs et concours bancaires courants	- 4 658,5	- 1 128,0	- 3 530,5
Trésorerie nette	20 326,1	353,3	19 972,8
Endettement financier brut	- 40 577,7	10 396,7	- 50 974,4
ENDETTEMENT FINANCIER NET	- 20 251,6	10 750,0	- 31 001,6

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

SOMMAIRE

1 - FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 2013 ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

2 - INFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE ET AUX MÉTHODES DE CONSOLIDATION

- 2.1 – Périmètre de consolidation
- 2.2 – Méthodes de consolidation
- 2.3 – Liste des sociétés consolidées
- 2.4 – Date de clôture

3 - PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES

- 3.1 – Principes généraux d'évaluation des comptes
- 3.2 – Présentation des comptes
- 3.3 – Changements de méthodes
- 3.4 – Corrections antérieures

4 - NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

4.1 – Notes sur l'actif consolidé

- 4.00 – Conversion des états financiers des sociétés étrangères
- 4.01 – Ecarts d'acquisition
- 4.02 – Immobilisations incorporelles
- 4.03 – Immobilisations corporelles
- 4.04 – Actifs financiers disponibles à la vente
- 4.05 – Autres actifs financiers non courants
- 4.06 – Impôts différés actifs
- 4.07 – Stocks
- 4.08 – Créances courantes
- 4.09 – Instruments dérivés actifs
- 4.10 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

- 4.11 – Actifs relevant d'activités arrêtées
- 4.12 – Opérations en devises et risque de change

4.2 – Notes sur le passif consolidé

- 4.21 – Provisions pour risques et charges
- 4.22 – Dettes financières et risques sur endettement
- 4.23 – Engagements hors bilan
- 4.24 – Impôts différés passifs
- 4.25 – Instruments dérivés passifs
- 4.26 – Passifs relevant d'activités arrêtées

4.3 – Notes sur le compte de résultat consolidé

- 4.31 – Analyse des frais opérationnels
- 4.32 – Autres produits et charges
- 4.33 – Résultat financier
- 4.34 – Impôts sur les bénéfices
- 4.35 – Résultat des activités arrêtées
- 4.36 – Résultat par action

4.4 – Notes sur le tableau de flux consolidé

- 4.41 – Analyse de la trésorerie nette
- 4.42 – Lignes de crédit non utilisées
- 4.43 – Flux de trésorerie concernant la capacité de production
- 4.44 – Flux de trésorerie concernant les activités arrêtées

4.5 – Autres informations sur les états financiers

- 4.51 – Informations par secteurs géographiques
- 4.52 – Effectifs
- 4.53 – Transactions avec les parties liées
- 4.54 – Capital
- 4.55 – Honoraires des Commissaires aux Comptes

1 - FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 2013 ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Événements de l'exercice 2013

Le Groupe réalise une croissance de 6,1%, avec une évolution positive de l'ensemble de ses marques et un rythme de croissance particulièrement soutenu dans les filiales Européennes.

La rentabilité du Groupe s'est fortement redressée sur l'exercice grâce à la croissance de l'activité, aux mesures de réorganisation de l'activité industrielle prises sur l'exercice et à un strict contrôle des engagements de dépenses opérationnelles et générales.

Les opérations de repackaging des marques Phyto et Lierac lancées fin 2010 se sont achevées en 2013 avec l'implantation des nouvelles lignes de produits sur le marché Américain et se traduisent sur l'exercice par une charge nette de 1,4 million d'euros.

Afin de conforter le développement de ses nouvelles filiales, le groupe a procédé à l'augmentation du capital des sociétés Ales Groupe Istanbul pour 2,0 millions de Lire Turques (732 milliers d'euros) et Ales Groupe Asia pour 29,0 millions de HK Dollars (2 764 milliers d'euros).

Le Conseil d'Administration du 14 janvier 2013 a décidé la révocation du mandat de Directeur Général de Monsieur Bernard Flobert.

Le Conseil d'Administration du 8 novembre 2010 avait autorisé l'attribution additionnelle de 400 000 actions par tranches annuelles de 100 000, puis 50 000 de 2013 à 2018, au bénéfice du Directeur Général, Monsieur Bernard Flobert, avec une condition de présence et de performance. Le Conseil d'Administration avait également stipulé, qu'en cas de révocation du mandat de Monsieur Flobert, ce dernier conserverait, sauf pour un motif fondé sur une faute grave, le bénéfice des actions acquises ainsi que le droit de vote sur les actions dont la période d'acquisition restant à courir était inférieure à deux ans.

Compte tenu des circonstances et de la date à laquelle cette révocation était intervenue, le Conseil d'Administration avait considéré que les conditions d'attribution des 400 000 actions supplémentaires n'étaient plus réunies et que la deuxième partie du plan d'attribution était devenue caduque.

En application des normes IFRS, la date de la révocation de Monsieur Bernard Flobert étant postérieure à la clôture de l'exercice 2012, le montant total de la charge correspondant à cette deuxième partie du plan évaluée par un cabinet d'actuaire à 1 503 milliers d'euros avait été inscrite en charges dans les comptes de l'exercice 2012.

Monsieur Bernard Flobert a engagé une action judiciaire contre la société début juillet 2013.

Hormis les changements de méthodes tels que décrits au paragraphe 3.3 ci-après liés aux nouvelles normes applicables ou aux changements de normes, il n'y a pas eu d'autres événements comptables au cours de l'exercice 2013 susceptible d'influer sur la présentation des comptes.

Événements postérieurs à la clôture des comptes

Par un jugement prononcé le 7 mars 2014, le Tribunal de Commerce de Paris a accordé à Monsieur Flobert une indemnité de révocation de 989 milliers d'euros (montant brut hors charges sociales patronales) et l'octroi de 195 813 actions. La société a décidé de faire appel de cette décision. Néanmoins, conformément au principe de prudence, la société a constitué à la clôture de l'exercice 2013 une provision pour risque de 1 261 milliers d'euros au titre de l'indemnité de révocation et des charges sociales afférentes. Cette provision est enregistrée dans les autres charges non récurrentes de l'exercice. Par ailleurs, la société a complété d'un montant de 407 milliers d'euros la provision pour actions gratuites antérieurement constituée. Cette dotation a également été enregistrée en charges non récurrentes et au crédit des réserves consolidées.

Tous les événements susceptibles d'avoir un impact sur les comptes et dont le Groupe a eu connaissance postérieurement au 31 décembre 2013 ont été inscrits dans les comptes consolidés.

2 - INFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE ET AUX MÉTHODES DE CONSOLIDATION

2.1 - Périmètre de consolidation

L'ensemble des sociétés placées sous le contrôle direct ou indirect du Groupe ALES GROUPE est inclus dans le périmètre de consolidation.

Le périmètre de consolidation est identique à celui de l'exercice 2012.

2.2 - Méthodes de consolidation

Les sociétés détenues directement ou indirectement à 40% ou plus, et dont le groupe a le contrôle, sont consolidées par intégration globale.

2.3 - Liste des sociétés consolidées

La liste des sociétés consolidées figure en annexe.

2.4 - Date de clôture

L'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôture ses comptes au 31 décembre.

3 - PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES

3.1 - Principes généraux d'évaluation des comptes

a - Principes généraux

En application du règlement CE n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers d'ALES GROUPE sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Les normes comptables internationales sont publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne. Elles comprennent les

IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations d'application obligatoire à la date d'arrêt. Le référentiel IFRS est disponible sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 (voir liste ci-après). Ces nouvelles normes amendements et interprétations n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Normes, interprétations et amendements à des normes existantes adoptés par l'Union Européenne mais sans application obligatoire en 2013 :

- Amendements IFRS 7 : Informations en annexe : compensation des actifs et passifs financiers.
- Amendements IAS 1 : Présentation des autres éléments du résultat global.
- IAS 19 Révisée : Avantage au personnel.
- IFRS 13 : Évaluation à la juste valeur.
- Amendements d'IAS 12 : Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents.
- Annual improvements (IFRS 2009-2011).

Normes, interprétations et amendements déjà publiés par l'IASB mais non encore endossés par l'Union Européenne :

- IFRS 9 : Instruments financiers.
- IFRIC 21 : Taxes (« Levies »).
- Amendements IAS 19 : régime à prestations définies (contribution des membres du personnel).
- Améliorations annuelles (2010-2012) et (2011-2013) des IFRS.

Nouvelles normes, amendements ou interprétations d'application anticipée possible dès l'exercice 2013 (application obligatoire au 01/01/2014) :

- IFRS 10 : États financiers consolidés.
- IFRS 11 : Partenariats.
- IFRS 12 : Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités.
- IAS 27 Révisée : États financiers individuels.
- IAS 28 Révisée : Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises.
- Amendements IFRS 10, 11 et 12 : Dispositions transitoires.
- Amendements IAS 32 : Compensation des actifs et passifs financiers.
- Amendements IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 / Entités d'investissement.
- Amendements à IAS 36 : Information sur la valeur recouvrable des actifs non financiers.
- Amendements à IAS 39 : Éléments éligibles à la couverture.

b - Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés requiert de la part de la Direction du Groupe l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter les montants qui figurent dans ces états financiers et annexes. Ces estimations sont fondées sur le jugement et les informations disponibles à la date d'établissement des comptes. Les résultats définitifs des opérations pour lesquels la Direction a eu recours à des estimations pourront s'avérer différents des estimations notamment sur la détermination des provisions pour risques et charges et les tests de dépréciation sur les actifs incorporels.

Les postes concernés s'élèvent au 31 décembre 2013 à 12,4 millions d'euros pour les provisions pour risques et charges (cf note 4.21) et à 50,0 millions d'euros net pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles non amortissables (cf notes 4.01 et 4.02).

c - Instruments financiers (IAS 32 et IAS 39)

• Classification des actifs financiers

Les titres de participation non consolidés ainsi que les titres de placement sont enregistrés en "Actifs financiers disponibles à la vente". Néanmoins, les parts d'OPCVM de trésorerie et des placements mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentant pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts sont compris dans la trésorerie.

Les "Actifs Financiers disponibles à la vente" sont valorisés à leur juste valeur et les gains et pertes latents sont directement enregistrés en capitaux propres sur la ligne "juste valeur par situation nette". Si la perte latente est représentative d'une baisse durable, cette perte est comptabilisée en résultat. Les titres de participation correspondant à des titres non cotés sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable et en l'absence d'indice de dépréciation.

• Comptabilité de couverture

La comptabilité de couverture est applicable si :

- La relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place.
- L'efficacité de la relation de couverture est démontrée par des tests prospectifs et rétrospectifs.

Dès lors que le principe de la comptabilité de couverture est applicable, les instruments financiers sont enregistrés comme suit :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée au compte de résultat où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture dans la mesure de leur efficacité. Cette règle est notamment appliquée aux instruments financiers de couverture des créances clients en devises.
- En dépit de l'amendement d'IAS 39 sur les transactions intra-groupes qui rend possible l'application de la comptabilité de couverture pour les opérations visant à couvrir des transactions intra-groupes hautement probables, le Groupe continue

d'exclure de la comptabilité de couverture les couvertures de flux de trésorerie se rapportant à des flux intragroupes. Cette règle est notamment appliquée pour l'enregistrement des variations de valeur des instruments de couverture des prévisions de facturations intragroupes en devises.

- pour les couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en capitaux propres, la variation de valeur de la part inefficace étant comptabilisée en produits et charges financiers. Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts. Cette règle est notamment appliquée aux couvertures de taux sur emprunts.

Enfin, la variation de valeur des instruments financiers non éligibles à la comptabilité de couverture est enregistrée au compte de résultat.

d - Frais de recherche et développement (IAS 38)

La norme IAS 38 impose de comptabiliser les frais de développement et les brevets créés en interne à l'actif au cas où la société concernée remplirait six conditions cumulatives énoncées par la norme.

Le Groupe ne remplit pas cumulativement ces conditions et enregistre directement en charge ses frais de recherche et développement.

3.2 - Présentation des comptes

a - Présentation du bilan

L'application de la norme IAS 1 "Présentation des états Financiers" rend obligatoire la présentation du bilan selon un classement entre éléments courants et non courants. Les actifs et passifs relatifs au cycle d'exploitation ainsi que les éléments dont l'échéance est inférieure à 12 mois sont présentés dans les éléments courants.

b - Présentation du Compte de résultat

Le compte de résultat consolidé est présenté par fonction. Cette présentation est celle couramment adoptée dans le secteur de la cosmétique et facilite l'élaboration de l'information sectorielle requise par IFRS 8.

Les principaux agrégats du compte de résultat sont les suivants :

Chiffre d'affaires net (ou produit des activités ordinaires)

Il correspond aux ventes de produits et de prestations déduction faite des ristournes et remises y compris les remises de fin d'année, et après prise en compte de la variation des provisions pour retours.

Coût des produits vendus

Il correspond à la somme des achats, frais sur achats, frais de production, de recherche et développement, de logistique, ainsi que les redevances dues à des tiers, au titre des prestations et produits livrés aux clients. Les échantillons et articles promotionnels livrés aux clients sont considérés par le groupe comme un complément du prix de revient et inclus à ce titre dans le coût des produits vendus.

Frais marketing et commerciaux

Ce poste inclut l'ensemble des frais marketing et de formation alloués au développement des marques, les frais des forces de vente et des services commerciaux support.

Frais généraux et administratifs

Ce poste inclut les frais d'administration générale de services généraux et de siège, les frais informatiques autres que ceux dédiés à la production et à la logistique, et les frais immobiliers autres que ceux dédiés à la production et à la logistique.

Autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles

Ils incluent les plus ou moins values de cession, les dépréciations des actifs incorporels et écarts d'acquisition ainsi que les revenus et charges non récurrents relevant de l'exploitation qui enregistrent les effets des événements majeurs intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise. Il s'agit de produits et charges en nombre limité, inhabituels, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs.

Résultat Financier

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier net, les autres produits et charges financiers et le résultat de change.

- **Le coût de l'endettement financier net** inclut, d'une part les charges d'intérêt sur emprunt et opérations de couverture ainsi que la variation de valeur des instruments de couverture afférant à ces emprunts portée en résultat, et d'autre part les produits de trésorerie et équivalents de trésorerie.

- **Les autres produits et charges financiers** incluent les dividendes reçus et plus et moins values de cession de titres non consolidés, les produits sur prêts, les commissions bancaires, les autres frais et produits financiers divers.

- **Le résultat de change** inclut l'ensemble des profits et pertes de change y compris les variations de juste valeur des instruments de couverture de change portées en résultat.

Résultat des activités arrêtées

Cette rubrique comprend les plus et moins values de cession et les résultats de la période des activités arrêtées.

Conformément à la norme IFRS 5, une activité arrêtée serait classée dans cette rubrique dès lors qu'elle constituerait une ligne d'activité ou une zone géographique distincte pour le Groupe.

c - Présentation du tableau de flux

Le choix de la présentation du tableau de flux est la méthode indirecte qui part du résultat net avant impôt.

Les intérêts sont classés en flux de trésorerie opérationnelle comme le permet la norme IAS 7.

d - Présentation de l'information sectorielle

Le Groupe a mis en oeuvre la norme IFRS 8. Les modalités de présentation des secteurs opérationnels retenus par le Groupe sont présentées au paragraphe 4.51.

3.3 - Changements de méthodes

Le Groupe n'a pas procédé en 2013 à des changements de méthode ayant un effet significatif sur les comptes consolidés.

3.4 - Corrections antérieures

Des erreurs diverses, individuellement non significatives impactent également négativement les capitaux propres – part du groupe pour 193,1 milliers d’euros.

4 - NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

4.1 - Notes sur l’actif consolidé

4.00 - Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les bilans des sociétés étrangères ont été convertis en euros, selon la méthode du taux de clôture. Les comptes de résultat des mêmes sociétés sont convertis aux taux moyens de l’exercice. Les écarts de conversion sont inscrits sur une ligne spécifique dans les capitaux propres.

Les cours retenus sont les suivants :

Devises	Taux de clôture 31.12.13	Taux moyen de l'exercice	Taux d'ouverture 01.01.12
USD	1,3791	1,3283	1,3194
GBP	0,8337	0,8491	0,8161
CAD	1,4671	1,3686	1,3137
PLN	4,1543	4,1967	4,074
CHF	1,2276	1,2309	1,2072
HKD	10,6933	10,3029	10,2260
TRY	2,9605	2,5330	2,3551

Analyse de la variation de l’écart de conversion

En Milliers d’Euros	31/12/13	31/12/12	Variation
Ales Group Inc	- 363	- 208	- 154
Ales Group UK	44	60	- 15
Ales Group Canada	208	262	- 53
Ales Group Polska	- 50	- 37	- 12
Ales Group Suisse	161	175	- 14
Ales Group Asia	10	9	0
Ales Group Istanbul	- 149	0	- 149
Autres Filiales	- 27	- 24	- 3
Total part du Groupe	- 165	236	- 401
Ales Group Inc	91	91	0
Ales Group Canada			0
Autres filiales	- 29	- 29	0
Total part des minoritaires	62	62	0

4.01 - Ecart d’acquisition

Détermination des écarts

Les écarts d’acquisition représentent l’excédent du coût des titres des sociétés consolidées sur la part d’intérêt de l’acquéreur dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables à la date d’acquisition.

Conformément à IAS 36, les écarts d’acquisition ainsi que les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie font l’objet de tests de dépréciation (“impairments tests”) au moins une fois par an à la clôture de l’exercice compte tenu du caractère significatif du dernier trimestre dans la saisonnalité de l’activité. Néanmoins, si des indices significatifs de perte de valeur apparaissent en cours d’exercice, le Groupe procéderait à une dépréciation de l’actif concerné dès l’arrêt des comptes.

Toute dépréciation constatée sur un écart d’acquisition est irréversible.

Détermination des indices de pertes de valeur

Les indices de perte de valeur utilisés dans le groupe dépendent de la nature des actifs :

- Pour les actifs incorporels et notamment les marques : évolution du chiffre d’affaires et du résultat opérationnel courant générés par l’actif en retrait significatif par rapport au budget et au plan opérationnel prévu en début d’exercice.
- Pour les actifs immobiliers non industriels : évolution négative du marché d’actifs comparables pouvant conduire à une valeur de réalisation inférieure à la valeur nette comptable.
- Pour les actifs industriels et autres actifs corporels : arrêt d’exploitation de l’actif.

Détermination des U.G.T.

Les “impairments tests” s’appuient sur des regroupements d’unités génératrices de trésorerie appréciées au niveau des marques. Ils consistent à comparer la valeur nette comptable et la valeur recouvrable, celle-ci étant la plus élevée du prix de vente net et de la valeur d’utilité (valeur actualisée des flux de trésorerie futurs), dans la mesure où ces deux valeurs peuvent être approchées.

Pour chaque unité génératrice de trésorerie, le flux de trésorerie correspond à la somme du résultat opérationnel avant impôt, des dotations nettes aux amortissements et aux provisions, des investissements nets et de la variation du besoin en fonds de roulement avant impôts. Ces flux de trésorerie sont estimés sur la base de budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d’un taux de croissance constant de 1,5%, et actualisés. La valeur terminale est déterminée sur la base du dernier flux extrapolé.

Le taux d’actualisation est un taux avant impôt qui correspond au taux de l’OAT 10 ans à la date du calcul (soit 2,588 % au 31 décembre 2013) majoré d’une prime de risque (soit 6 %) soit un taux d’actualisation de 8,588 %.

Les taux de croissance utilisés pour les projections de flux de trésorerie reflètent la disparité des progressions attendues par activité.

La variation des taux de +/- 0,5% du taux d’actualisation et du taux de croissance à l’infini ne modifie pas la valeur recouvrable au point de la rendre inférieure à la valeur comptable.

Le Groupe recourt ponctuellement à des expertises externes afin de conforter ses propres évaluations.

Variation des écarts d'acquisitions

En Milliers d'Euros	31/12/13	Variation	31/12/12
Ecarts d'acquisitions			
Impôts différés attachés aux marques			
Brut	18 018	0	18 018
Impairment	- 4 577	0	- 4 577
Net	13 441	0	13 441
Ecarts d'acquisition autres			
	3 599	0	3 599
Total Net	17 040	0	17 040

Lors de la mise en application des normes IFRS, et pour l'établissement de son bilan d'ouverture, le Groupe avait opté pour l'application rétrospective de ses regroupements d'entreprise antérieurs au 1^{er} janvier 2004.

En application d'IAS 12, les impôts différés passifs antérieurement non comptabilisés en principes français au titre des différences temporaires relatives à des marques acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise et non cessibles séparément de l'entreprise acquise, ont été comptabilisés dans le bilan d'ouverture IFRS au 01-01-04. Dans le cadre de l'application rétrospective de IFRS 3, l'impact de cet ajustement d'impôts différés passifs a été inscrit en écart d'acquisition pour un montant de 18 017 milliers d'euros.

L'impôt différé relatif à la marque CARON pour 4 576 milliers d'euros a été totalement déprécié.

Ainsi, le poste comprend essentiellement les impôts différés attachés aux marques pour un montant net de 13 441 milliers d'euros.

Les autres écarts d'acquisition proviennent d'écarts antérieurement constatés sur la société Ducastel (1 495 milliers d'euros), sur la filiale Ales Groupe GmbH (1 037 milliers d'euros), et au reclassement en écart d'acquisition de l'écart de première consolidation sur Ducastel antérieurement affecté au fonds de commerce (1 067 milliers d'euros).

Le reporting interne permet de tester ces "autres écarts d'acquisitions" au niveau de l'UGT Ducastel.

4.02 - Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles non amortissables

Elles sont essentiellement constituées par les valeurs affectées aux marques détenues par le Groupe ainsi qu'aux droits aux baux.

Conformément à IAS 36, les immobilisations incorporelles font l'objet d'une dépréciation dès lors que les "impairments tests" font apparaître une perte de valeur (Cf 4.01).

Pour les marques PHYTO et LIERAC, le groupe a déterminé la valeur recouvrable à partir de la valeur d'utilité basée sur valeur actualisée des flux de trésorerie futurs des U.G.T.

Pour la marque CARON, le groupe a reconduit la méthode d'évaluation fondée sur les redevances implicites appliquées

lors des exercices précédents, par un expert indépendant. Les redevances implicites sont calculées à partir d'un taux de redevance de 6 %, communément utilisé dans le secteur Luxe-Parfums et actualisées à 8 % sur 10 ans.

AU 31/12/2013 les impairments tests ne font pas apparaître de perte de valeur sur les immobilisations incorporelles et les écarts d'acquisitions

Les droits aux baux des boutiques situées avenue Montaigne et rue du Faubourg Saint Honoré sont inscrits en immobilisations incorporelles conformément à la norme IAS 38. Le Groupe ne les amortit pas compte tenu de l'existence d'un réel marché actif.

Immobilisations incorporelles amortissables

Les immobilisations incorporelles amortissables sont constituées essentiellement de :

- Logiciels amortis sur une durée de 1 à 5 ans.
- Frais de dépôts sur marques acquises amortis sur la durée du dépôt.

Les frais de recherche et développement sont intégralement passés en charges ainsi que les frais relatifs à la propriété industrielle développée en interne par le groupe.

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit (montants en milliers d'Euros) :

Variation des Immobilisations Incorporelles

	31/12/12	Augmentation	Diminution	31/12/13
Marques				
Brut	45 205	0	0	45 205
Impairment	- 13 136	0	0	- 13 136
Net	32 069	0	0	32 069
Droits au Bail				
Brut	921			921
Depreciation				0
Net	921	0	0	921
Brut total	46 126	0	0	46 126
Impairment total	- 13 136	0	0	- 13 136
Net total	32 990	0	0	32 990
Logiciels et autres immobilisations				
Brut	5 450	507	-140	5 817
Amortissements	- 4 296	- 480	29	- 4 747
Net	1 154	27	-112	1 070
Total Immobilisations Incorporelles				
Brut	51 576	507	-140	51 943
Impairment/				
Amortissement	- 17 432	- 480	29	- 17 883
Net	34 144	27	- 112	34 060

4.03 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Lors de la première application des normes IFRS, le Groupe a opté pour la réévaluation de certaines immobilisations comme décrit au paragraphe 3-1 a, les justes valeurs devenant ainsi le coût historique par convention. Les autres immobilisations ont été conservées à leur coût d'entrée historique.

Le groupe applique la méthode de comptabilisation des immobilisations par composants.

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations et sont calculés en fonction des durées d'utilisation estimées des biens, ces dernières pouvant être adaptées en fonction du degré d'utilisation des biens.

Aucune valeur résiduelle n'a été retenue en l'absence d'élément permettant de les déterminer de façon fiable.

Les durées d'amortissement en mode linéaire retenues par le groupe sont les suivantes :

Types d'immobilisations Corporelles	Durées
Immeubles à usage de bureau	50 ans
Constructions et aménagements :	
- Gros Œuvre	30 ans
- Clos/Couverts	30 ans
- Lots techniques	20 ans
- Second Œuvre	10 ans
Installations techniques	10 ans
Matériels techniques	5 à 10 ans
Autres Immobilisations Corporelles	5 à 10 ans
Mobilier commercial	3 ans

Location financement

Les biens utilisés par le groupe dans le cadre d'un contrat de location financement sont traités dans le bilan et le compte de résultat consolidé comme s'ils avaient été acquis par emprunt. En conséquence, les postes d'immobilisations corporelles incorporent les montants financés à l'origine par le bailleur en contrepartie d'un emprunt inscrit au passif.

Les annuités de loyer sont éliminées et remplacées :

- par une dotation aux amortissements correspondant aux immobilisations concernées,
- par une charge financière relative à l'emprunt.

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Variation des Immobilisations Corporelles

	montants en milliers d'Euros			
	31/12/12	Augmentation	Diminution	31/12/13
VALEURS BRUTES				
Terrains	2 055	0	- 23	2 032
Terrains en Crédit-Bail	1 279	80		1 359
Constructions	20 525	113	- 519	20 120
Constructions en Crédit-Bail	10 380	780		11 160
Installations Techniques matériel/outillage	15 952	1 001	- 118	16 835
Autres immobilisations corporelles	12 733	1 234	- 685	13 282
En Cours, avances et acomptes	624	757	- 4	1 378
TOTAL	63 548	3 966	- 1 349	66 165
AMORTISSEMENTS				
Terrains	196	10	- 102	104
Terrains en Crédit-Bail	0			0
Constructions	15 132	1 054	- 229	15 956
Constructions en Crédit-Bail	5 154	370		5 524
Installations Techniques matériel/outillage	13 145	1 186	- 89	14 242
Autres immobilisations corporelles	8 608	1 709	- 588	9 729
En Cours, avances et acomptes	0	122		122
TOTAL	42 235	4 450	- 1 008	45 677
VALEURS NETTES				
Terrains	1 859	-10	79	1 928
Terrains en Crédit-Bail	1 279	80	0	1 359
Constructions	5 393	- 941	- 289	4 163
Constructions en Crédit-Bail	5 226	410	0	5 636
Installations Techniques matériel/outillage	2 807	- 185	- 30	2 593
Autres immobilisations corporelles (2)	4 125	- 474	- 97	3 553
En Cours, avances et acomptes	624	635	- 4	1 256
TOTAL	21 313	- 484	- 341	20 488

Les principaux investissements 2013 concernent l'aménagement et l'équipement des sites industriels ainsi que l'aménagement de locaux commerciaux.

4.04 - Actifs financiers disponibles à la vente

Les éléments inclus dans ce poste ne sont pas significatifs.

4.05 - Autres Actifs financiers non courants

Ils comprennent divers prêts et dépôts et cautionnements versés.

4.06 - Impôts Différés Actifs

Ils proviennent des impôts différés constatés au titre des filiales étrangères dès lors que celles-ci présentent une rentabilité durablement positive et/ou un que le calendrier de consommation de ces impôts peut s'effectuer dans un délai raisonnable.

Ils se répartissent comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/13	31/12/12	Variation
Ales Groupe Pologne	20	0	20
Ales Groupe Italie	917	882	35
Ales groupe Portugal	16	4	13
TOTAL	953	885	68

Compte-tenu des charges exceptionnelles qui seront supportées par la filiale Ales Group USA en 2013, et du déficit fiscal qui en résultera, le Groupe a pris la décision d'enregistrer en charge les impôts différés actif constatés précédemment dans cette filiale.

Le groupe dispose de 7 746 milliers d'euros de déficits reportables

Les échéances de ces déficits se situent majoritairement au-delà de 2017.

4.07 - Stocks

Les stocks sont valorisés selon la méthode du Prix Moyen Pondéré.

Les stocks font l'objet d'une provision pour dépréciation dès lors que la valeur probable de réalisation devient inférieure au prix de revient. Il s'agit essentiellement de produits dont la péremption devient probable ou de produits dont la commercialisation est arrêtée ou décidée.

Les stocks s'analysent comme suit

	en Milliers d'Euros				
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette	Variation
	31/12/13	31/12/13	31/12/13	31/12/12	
Matières Premières et composants	14 658	- 2 069	12 589	11 453	1 136
En Cours	1 950	- 72	1 877	1 725	152
Produits Finis	23 996	- 3 069	20 927	21 291	- 365
TOTAL	40 603	- 5 210	35 393	34 469	923

Au 31 12 2013, les dotations aux dépréciations des stocks s'élèvent à 1 149 milliers d'euros et les reprises à 2 313 milliers d'euros.

La méthode de valorisation utilisée par le groupe exclut tout risque de surévaluation des stocks du à la sous activité industrielle.

4.08 - Créances courantes

Les créances courantes s'analysent comme suit

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette	Variation
	31/12/13	31/12/13	31/12/13	31/12/12	
Créances Clients	53 697	- 2 673	51 025	53 312	- 2 287
Impôts courants actifs (1)	1 639		1 639	2 566	- 926
Autres créances courantes (2)	6 370	- 891	5 479	7 428	- 1 949
Charges Constatées d'avance	1 251		1 251	1 171	80
Autres Actifs Financiers Courants	39		39	39	0
TOTAL	62 997	- 3 563	59 433	64 515	- 5 082

(1) Ce poste est composé essentiellement des acomptes d'impôt versés par la société Ales Groupe SA pour 1 531 milliers d'euros.

(2) Les autres créances courantes incluent les créances sur l'Etat au titre de la TVA pour 3 188 milliers d'euros.

4.09 - Instruments dérivés actifs

Les instruments dérivés actifs courants soit 15,4 milliers d'euros correspondent à la valorisation au 31 décembre 2013 des instruments de couverture de change mis en place par le Groupe.

4.10 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste regroupe les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie et les placements mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentant pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

L'essentiel des parts d'OPCVM au 31 décembre 2013 provient de la société Ales groupe SA, leur coût historique correspond à la juste valeur, compte tenu de la cession puis du rachat au 31/12/2013 du portefeuille.

Les découverts bancaires sont inclus dans le poste « Emprunts et dettes financières - part à moins d'un an ».

4.11 - Actifs relevant d'activités arrêtées

Néant au 31 décembre 2013.

4.12 - Opérations en devises et risque de change

Le groupe facture ses filiales étrangères hors zone euro dans leur devise. Ces facturations sont couvertes systématiquement par des ventes à terme.

De plus, les budgets de vente à ces filiales sont couverts par des options dès lors qu'ils représentent un risque jugé significatif.

Le groupe accorde également des prêts à court terme en devises à certaines filiales de distribution. Ces prêts sont couverts par des opérations à terme

Les instruments de couverture de change sont valorisés et présentés conformément aux normes IAS 32/39. L'application de ces règles au groupe est décrite au § 3.1 c.

Les instruments de couverture sur les prévisions de facturation en devises portant sur des flux inter compagnies, la variation de leur valorisation a été intégralement portée en résultat.

Position de change au 31 décembre 2013 (hors ajustements de fin d'année en application des conventions de prix de transfert) :

Montants en milliers de devises

	USD	CAD	PLN	CHF	GBP	TRY
Actifs en devises	806	283	650	61	42	302
Passifs en devises						
Position Nette avant gestion	806	283	650	61	42	302
Position de couverture	- 806	- 100	- 724	- 55	- 30	- 453
Position Nette après gestion	0	183	- 74	6	12	- 151

Comme précédemment indiqué, le risque principal concerne l'USD. La facturation à la filiale ALES GROUPE INC est estimée à 6,7 millions d'USD par an. Le cours moyen constaté en 2013 est de 1,3283 sur la base des couvertures existant au 31 décembre 2013, une variation de plus ou moins 10 % de l'USD par rapport à ce cours moyen aurait les effets suivants sur la marge consolidée

Montants en milliers d'euros

Cours moyen USD 2013	Effet sur la marge
1,4611	- 459
1,1955	560

Les filiales étrangères facturent la totalité de leurs clients en devise locale.

Les chiffres d'affaires réalisés localement au 31/12/2013 sont les suivants

Montants en milliers de devises

	Montants	Devise
USA	19 631	USD
Allemagne	13 175	Euro
Italie	40 101	Euro
Belgique	5 113	Euro
Angleterre	1 171	GBP
Canada	4 708	CAD
Espagne	6 778	Euro
Pologne	10 401	PLN
Suisse	1 775	CHF
Grèce	4 969	Euro
Portugal	6 958	Euro
Turquie	5 490	TRY
Hong Kong	9 938	HKD
ALES ASIA	492	Euro
ALES ASIA	2 761	USD
ALES ASIA	5 492	HKD

4.2 - Notes sur le passif consolidé

4.21 - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

	Montants en Milliers d'Euros		
	31/12/13	31/12/12	Variation
Provisions pour litiges et charges diverses (1)	4 785	1 561	3 224
Provisions pour indemnités de fin de carrière et médailles du travail (2)	5 614	5 616	- 2
Provision pour réorganisation des gammes de produits (3)	1 801	2 913	- 1 112
TOTAL	12 200	10 090	2 110

(1) Ces provisions concernent le litige avec l'ancien Directeur Général pour 1 261 milliers d'euros, les risques liés à la résiliation de contrats avec des agents sur le marché Italien pour 838 milliers d'euros, des litiges prud'homaux pour 457 milliers d'euros, la réorganisation de certaines activités et marchés pour 1 million d'euros, des provisions pour loyer différé aux USA pour 277 milliers d'euros et divers risques et litiges sans incidence majeure.

(2) Provisions pour indemnités de fin de carrière et médailles du travail
Il existe dans le Groupe des régimes de retraite créant des engagements différés en France et en Italie.

Le montant des indemnités de fin de carrière incluant les médailles du travail a été évalué au 31/12/13 à 4 987 milliers d'Euros pour les sociétés françaises, 515 milliers d'euros pour la filiale Italienne et 113 milliers d'euros pour la filiale Grecque contre 4 988 milliers d'euros pour les sociétés Françaises et 517 milliers d'Euros pour la filiale Italienne et 110 milliers d'euros pour la filiale Grecque au 31/12/12.

En France, le Groupe a pris des engagements vis-à-vis de ses salariés en matière de retraite et de médailles du travail.

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant la période de travail des salariés font l'objet d'une provision évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise et est actualisée.

Compte tenu des dispositions de la convention collective, le calcul des engagements pour indemnités de retraite prend en compte, pour chaque employé, les éléments suivants :

- le salaire
- l'ancienneté
- des catégories d'âge conformes aux normes du secteur d'activité
- une probabilité de départ à l'âge de 65 ans
- un taux de rotation par catégorie d'âge
- un taux annuel moyen d'évolution des salaires
- un taux d'actualisation

Pour la clôture des comptes au 31 décembre 2013, les paramètres suivants ont été utilisés :

Taux d'actualisation : 3,17% (taux de rendement des obligations de première catégorie : iBoxx € Corporates AA 10+). Au 31 décembre 2012, le groupe avait utilisé un taux d'actualisation de 2,69 %.

Taux annuel moyen d'augmentation des salaires : 1,50 %

Les tables de mortalité et de turn over sont celles de l'INSEE et de l'INED

Enfin, les provisions pour indemnités de retraite des sociétés Françaises sont calculées charges sociales incluses avant impôt différé.

Aucun autre engagement, et notamment en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées, n'a été contracté au profit des dirigeants, des organes d'administration, de direction ou de surveillance.

Conformément à la norme IAS19 révisée, la variation de provision pour retraite due à la variation du taux d'actualisation a été imputée en diminution des capitaux propres pour un montant brut de 326 milliers d'euros soit 212 milliers d'euros net d'IS.

(3) Cette provision concerne les risques subsistant au titre des retours et de l'obsolescence des anciennes lignes de produits au titre des opérations conduites en 2013, et en particulier sur le marché Américain pour 1 411 milliers d'euros.

4.22 - Dettes financières et risques sur endettement

Le montant des Dettes Financières ventilé par échéance s'analyse comme suit :

en Milliers d'Euros

	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total à plus d'1 an 31.12.13	Total 31.12.13	Total 31.12.12
Emprunts Bancaires à Moyen Terme	10 025	19 392	655	20 047	30 072	40 820
Crédit baux	699	4 248	3 366	7 614	8 314	7 552
Emprunts Bancaires à Court Terme et intérêts courus sur emprunts	50			0	50	103
Banques créditrices et Intérêts courus	4 608			0	4 608	3 428
Participation et autres emprunts	528	1 664		1 664	2 193	2 602
TOTAL	15 910	25 305	4 021	29 326	45 236	54 505

Dettes Financières assorties de Covenants

Un certain nombre de lignes de crédit bancaires sont assorties de covenants

Milliers d'Euros

Montant à l'origine	Capital restant dû	Échéance Finale	Descriptif des covenants
3 000,0	156,3	03/03/14	Dettes Financière Nette Consolidée/Ebitda Consolidé <3 Dettes Financière Nette Consolidée/Fonds Propres Consolidés <1
5 000,0	1 500,0	15/04/15	Dettes Financière Nette Consolidée/Ebitda Consolidé <3 Dettes Financière Nette Consolidée/Fonds Propres Consolidés <1
4 500,0	1 575,0	01/09/15	Dettes Financière Nette Consolidée/Ebitda Consolidé ≤3 Dettes Financière Nette Consolidée/Fonds Propres Consolidés ≤1
7 000,0	3 224,1	03/01/16	Dettes Financière Nette Consolidée/Ebitda Consolidé <3 Dettes Financière Nette Consolidée/Fonds Propres Consolidés <1
4 000,0	2 200,0	01/09/16	Dettes Financière Nette Consolidée/EBE Consolidé <3 Dettes Financière Nette Consolidée/Fonds Propres Consolidés <1
6 000,0	4 200,0	01/07/17	Dettes Financière Nette Consolidée / Ebitda Consolidé ≤3 Dettes Financière Nette Consolidée/Fonds Propres Consolidés ≤1
4 000,0	3 200,0	01/10/17	Dettes Financière Nette Consolidée / EBE Consolidé <3 Dettes Financière Nette Consolidée/Fonds Propres Consolidés <1
5 000,0	4 000,0	01/10/17	Dettes Financière Nette Consolidée / EBE Consolidé <3 Dettes Financière Nette Consolidée / Fonds Propres Consolidés <1

Dettes couvertes par des sûretés

en Milliers d'Euros

Privilège de prêteur de deniers 1 ^{er} rang	143
Cautions sur emprunts	854
Cautions sur opération de crédit-bail	8 129
Dépôts de garantie	365
Total	9 490

Couverture du risque de taux

A l'exception de deux emprunts à taux fixe, dont le capital restant dû est respectivement de 143 millions d'euros et de

708 millions d'euros, les intérêts de la totalité des crédits bancaires et des crédits baux sont indexés sur une référence variable Euribor.

Le groupe a mis en place des couvertures du risque de taux pour certaines des lignes de crédit moyen terme en cours au 31/12/13. Les lignes de crédit concernées par les opérations de couverture sont les suivantes :

- Concernant l'emprunt de 5 millions d'euros du 15 avril 2010 au 15 avril 2015 indexé sur l'euribor 3 mois, pour la période du 15 octobre 2010 au 15 avril 2015, une couverture a été mise en place :

Un SWAP (échange de taux d'intérêts) pour lequel le groupe reçoit l'Euribor 3 M et paye un taux fixe de 1.56% sur la période.

- Concernant l'emprunt de 3 millions d'euros du 3 mars 2009 au 3 mars 2014 indexé sur l'euribor 3 mois, pour la période du 1^{er} juin 2010 au 1^{er} mars 2014, une couverture a été mise en place :

Un SWAP (échange de taux d'intérêts) pour lequel Ales groupe reçoit l'Euribor 3 mois et paye un taux fixe de 1.69% sur la période.

- Concernant l'emprunt de 4 millions d'euros du 1^{er} avril 2009 au 1^{er} avril 2014 indexé sur l'euribor 3 mois, pour la période du 1^{er} avril 2010 au 1^{er} avril 2014, une couverture a été mise en place :

Un SWAP (échange de taux d'intérêts) pour lequel Ales groupe reçoit l'Euribor 3 mois et paye un taux fixe de 1.655% sur la période.

- Concernant l'emprunt de 4 millions d'euros du 1^{er} juillet 2010 au 1^{er} juillet 2015 indexé sur l'euribor 3 mois, pour la période du 3 janvier 2011 au 1^{er} juillet 2015, une couverture a été mise en place :

Un SWAP (échange de taux d'intérêts) pour lequel Ales groupe reçoit l'Euribor 3 mois et paye un taux fixe de 1.52% sur la période.

- Concernant l'emprunt de 7 millions d'euros du 3 janvier 2011 au 3 janvier 2016 indexé sur l'euribor 3 mois, pour 50% pour la période du 3 avril 2011 au 3 janvier 2016, une couverture a été mise en place :

Un SWAP (échange de taux d'intérêts) pour lequel Ales groupe reçoit l'Euribor 3 mois et paye un taux fixe de 2.37% sur la période.

Pour 50% pour la période du 3 octobre 2011 au 3 janvier 2016, une couverture a été mise en place :

Un SWAP (échange de taux d'intérêts) pour lequel Ales groupe reçoit l'Euribor 3 mois et paye un taux fixe de 1.60% sur la période.

- Concernant l'emprunt de 6 millions d'euros du 2 juillet 2012 au 3 juillet 2017 indexé sur l'euribor 3 mois, pour la période du 2 juillet 2012 au 3 juillet 2017, une couverture a été mise en place :

Un SWAP (échange de taux d'intérêts) pour lequel Ales Groupe reçoit l'Euribor 3 mois et paye un taux fixe de 0.93 % sur la période.

- Concernant l'emprunt de 4,5 millions d'euros du 1^{er} septembre 2010 au 1^{er} septembre 2015 indexé sur l'euribor 3 mois, pour la période du 1^{er} mars 2013 au 1^{er} septembre 2015, une couverture a été mise en place :

Un SWAP (échange de taux d'intérêts) pour lequel Ales Groupe reçoit l'Euribor 3 mois et paye un taux fixe de 0.49 % sur la période.

- Concernant l'emprunt de 5,0 millions d'euros du 1^{er} octobre 2012 au 1^{er} octobre 2017 indexé sur l'euribor 3 mois, pour la période du 2 avril 2013 au 1^{er} octobre 2017, une couverture a été mise en place :

Un SWAP (échange de taux d'intérêts) pour lequel Ales Groupe reçoit l'Euribor 3 mois et paye un taux fixe de 0.64 % sur la période.

- Concernant le crédit-bail de 8,0 millions d'euros du 10 février 2012 au 10 février 2024 indexé sur l'euribor 3 mois, pour la période du 10 février 2012 au 31 mars 2019, une couverture a été mise en place :

Un SWAP (échange de taux d'intérêts) pour lequel Ales Groupe reçoit l'Euribor 3 mois et paye un taux fixe de 1,72 % sur la période.

- Concernant le crédit-bail de 1,4 millions d'euros du 15 avril 2013 au 20 mars 2025 indexé sur l'euribor 3 mois, pour la période du 20 mars 2013 au 20 mars 2020, une couverture a été mise en place :

Un SWAP (échange de taux d'intérêts) pour lequel Ales Groupe reçoit l'Euribor 3 mois et paye un taux fixe de 0.90 % sur la période.

Les autres lignes de crédit ne font pas l'objet d'opérations de couverture de taux.

Les instruments de couverture de taux sont valorisés et présentés conformément aux normes IAS 32/39.

Au 31 décembre 2013, la valorisation des instruments de couverture de taux est inscrite sur la ligne Instruments dérivés passifs – non courant pour 161,4 milliers d'euros.

Au 31/12/2013 sur la base de l'endettement net et des couvertures existantes, une variation de l'euribor 3 mois aurait les effets suivants sur le résultat financier

en Milliers d'Euros	
Evolution euribor 3 mois	Résultat financier
+ 100 bp	- 113
- 100 bp	33

4.23 - Engagements hors bilan

Au titre de divers contrats, le groupe est engagé vis-à-vis de tiers sur des durées variables.

Les principaux engagements s'établissent comme suit :

en Milliers d'Euros				
	A moins de 1 an	Entre 1 et 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Locations Immobilières	2 921	6 189	1 078	10 189
Locations de matériels	1 543	1 015	0	2 558
Autres engagements	385	535	195	1 116
Total Engagements bruts	4 849	7 739	1 274	13 862
Engagements reçus	71			71
Total engagements nets	4 778	7 739	1 274	13 791

4.24 - Impôts différés passifs

Les impôts différés passifs au 31/12/2013 comprennent les impôts différés constatés sur la valeur nette des survaleurs affectées aux marques pour 13 849 milliers d'euros.

Le solde soit - 5 905 milliers d'euros correspond à la position nette d'impôts différés constatée sur l'ensemble des sociétés françaises intégrées fiscalement.

4.25 - Instruments dérivés passifs

Les instruments dérivés passifs non courants soit 161.4 milliers d'euros correspondent à la valorisation au 31 décembre 2013 des instruments de couverture de taux mis en place par le Groupe.

4.26 - Passifs relevant d'activités arrêtées

Néant au 31 décembre 2013.

4.3 - Notes sur le compte de résultat consolidé

4.31 - Analyse des frais opérationnels

Les frais opérationnels incluent notamment les frais par nature suivants :

en Milliers d'Euros

	31/12/13	31/12/12	Variation
Frais de personnel	65 329	64 313	1 016
Participation	408	535	- 127
Dotation aux amortissements des immobilisations	4 982	4 351	631
Dotation nette aux provisions sur actif circulant	115	3 662	- 3 547

L'augmentation des frais de personnel s'explique principalement par le renforcement des forces de vente.

4.32 - Autres Produits et Charges non récurrents

en Milliers d'Euros

	31/12/013	31/12/12	Variation
Reprise provisions changement de gamme (3)	4 881	864	4 017
Crédit d'impôt recherche	340	530	- 190
Plus-value cessions	12	1	11
Produits divers	428	527	- 99
Reprise provision sur titres		117	- 117
Reprise provision frais de restructuration (1)	15	768	- 753
Reprise charge sur actions gratuites	0		0
Reprise provision IFC	60		60
Total Autres produits non récurrents	5 736	2 807	2 929
Frais de restructuration (1)	- 1 973	- 1 921	- 52
Dotation de provisions pour IFC (2)	- 386	- 179	- 207
Indemnités distributeurs export	- 262	- 150	- 112
Charges au titre du plan d'actions gratuites (4)	- 407	- 1 503	1 096
Moins-values de cession	- 233	- 141	- 92
Dépréciation immobilisation	- 372		
Moins-values sur titres		- 117	117
Dotation aux provisions pour litige (4)	- 1 576		- 1 576
Charges pour refonte des gammes de produits (3)	- 6 279	- 8 990	2 711
Charge sur Impôts Différés Actif		- 957	957
Charges diverses	- 809	- 761	- 48
Total Autres charges non récurrentes	- 12 296	- 14 719	2 795

(1) (1) La charge nette enregistrée en 2013 correspond principalement à la réorganisation des équipes commerciales en France et dans certaines filiales et aux changements opérés dans certains départements de la société. Ces charges non récurrentes font suite à la réorientation de la stratégie du groupe décidée par la nouvelle Direction Générale.

(2) voir § 4.21 note 2.

(3) La refonte des gammes des produits Liérac et Phyto s'est achevée sur l'exercice 2013 avec leur implantation sur le marché Américain. Elle se traduit sur l'exercice par une charge nette de 1,4 million d'euros, principalement due au dépassement des charges liées au retours des produits des anciennes gammes, à l'obsolescence des stocks de ces anciennes gammes et aux frais de repackaging et de merchandising pour implantation des nouvelles gammes sur le marché Américain, telles qu'elles avaient été estimées à la clôture de l'exercice 2012.

(4) Comme indiqué au paragraphe « Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice 2013 », la société a enregistré, suite au litige en cours avec l'ancien directeur général, une provision pour risque de 1 261 milliers d'euros au titre de l'indemnité de révocation que lui a attribuée en première instance le tribunal de commerce ainsi qu'une provision complémentaire de 407 milliers d'euros au titre du plan d'actions gratuites.

4.33 - Résultat financier

en Milliers d'Euros

	31/12/13	31/12/12	Variation
Frais Financiers sur Emprunts Moyen et long terme	- 568	- 653	86
Frais Financiers sur Crédits Baux	- 318	- 278	- 40
Variation de juste valeur des couvertures de taux	- 178	412	- 590
Frais financiers sur crédits court terme	- 58	- 100	42
Produits de cession de valeurs mobilières et autres placements	55	125	- 70
Coût de l'endettement financier net	- 1 067	- 495	- 571
Commissions et frais bancaires	- 871	- 775	- 96
Autres Frais Financiers	- 577	- 413	- 164
Produits de cession d'actifs disponibles à la vente			0
Variation de juste valeur des actifs financiers			0
Produits financiers divers	26	39	- 13
Autres Produits et charges financiers	- 1 422	- 1 149	- 273
Résultat de change courant	- 25	- 166	141
Variation de juste valeur des couvertures de change	- 418	- 110	- 308
Résultat de change	- 443	- 276	- 167
Résultat Financier	- 2 932	- 1 920	- 1 012

4.34 - Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt comprend :

- l'impôt exigible de la période, qui inclut les droits fiscaux et crédits d'impôts effectivement utilisés au règlement de cet impôt.
- L'impôt différé, qui résulte de différences temporaires d'impositions.

Les retraitements propres à la consolidation, ainsi que les écarts entre les résultats sociaux et fiscaux ou entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs constituent des différences temporaires d'imposition.

Ces impositions différées sont traitées selon la méthode du « report variable ». Elles sont comptabilisées selon le taux d'imposition en vigueur. Les variations liées au taux sont enregistrées en résultat sauf lorsque ces variations concernent des éléments antérieurement comptabilisés en capitaux propres.

Toutes les impositions différées en résultant figurent à l'actif ou au passif du bilan. Ils sont compensés entre eux quand ils trouvent leur origine au sein d'un même groupe fiscal.

Une convention d'intégration fiscale a été signée fin 1995 entre ALES GROUPE et certaines sociétés du Groupe. Pour l'exercice 2013, l'ensemble des sociétés françaises membres du Groupe et soumises à l'impôt sur les sociétés est intégré fiscalement. La société Franklin Roosevelt coiffure et Beauté est intégrée dans le périmètre d'intégration fiscale à compter du 01/01/2013.

A partir de 2010, la taxe professionnelle, taxe locale incluse dans les charges opérationnelles, est remplacée par deux taxes, la cotisation foncière et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises. Le Groupe a choisi de maintenir la comptabilisation des ces cotisations dans les charges opérationnelles comme précédemment et non pas en impôt sur le résultat.

Charge d'impôt	en Milliers d'Euros		
	31/12/13	31/12/12	Variation
Impôts exigibles	3 966	1 890	2 075
Impôts différés	- 1 072	- 1 647	575
Total Charge d'impôt	2 894	243	2 650

Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective

	en Milliers d'Euros	
	31/12/13	31/12/12
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	6 040	- 6 597
Charge d'impôt théorique (*)	2 052	- 2 234
Effet du produit sur actions gratuites	138	602
Effet des charges définitivement non taxables	81	79
Impact des produits non taxables (CIR)	- 117	- 179
Taux d'impôt différent des filiales étrangères	1 321	651
Ajustement du taux d'impôt différencié	- 307	271
Impact perte sur les IDA USA	0	324
Impact résultat déficitaire Franklin Roosevelt	0	89
Impact provision risque retours USA	527	527
Contribution exceptionnelle IS France	192	
Divers	61	114
Impôt effectif	2 894	243
Taux d'impôt effectif	47,91%	N/S

(*) 33,97 % au 31/12/13 et 33,86 % au 31/12/12 (taux interne ressortant de l'intégration fiscale).

4.35 - Résultat des activités arrêtées

Néant sur l'exercice 2013.

4.36 - Résultat par action

Le résultat consolidé – part du groupe de l'exercice 2013 s'élève à 3 142 613 euros.

Le résultat par action soit 0,22 euro résulte de la division de ce résultat par le nombre d'actions ordinaires existant à la clôture de l'exercice soit 14 326 291 actions.

Le résultat dilué par action soit 0,22 euro résulte de la division de ce résultat par l'addition du nombre d'actions ordinaires existant à la clôture de l'exercice soit 14 326 291 actions et du nombre d'actions attribuables à l'ancien directeur général suite au jugement prononcé par le Tribunal de Commerce de Paris le 7 mars 2014 soit 195 813 actions.

4.4 - Notes sur le Tableau de Flux Consolidé

La variation des différentes composantes du Besoin en fonds de Roulement est présentée de façon détaillée dans le tableau de flux consolidé.

4.41 - Analyse de la trésorerie Nette

La trésorerie nette s'analyse comme suit : en Millions d'Euros

	31/12/13	31/12/12	Variation
Intérêts courus			0,0
OPCVM non disponibles			0,0
OPCVM disponibles (1)	4,9	13,8	- 8,9
Comptes bancaires - actif	20,1	9,7	10,4
Total Trésorerie Brute	25,0	23,5	1,5
Intérêts courus			0,0
Lignes de crédit CT utilisées	- 2,6	- 2,7	0,1
Comptes bancaires - passif	- 2,0	- 0,7	- 1,3
Total Trésorerie Passif	- 4,6	- 3,4	- 1,2
TRESORERIE NETTE	20,4	20,1	0,3

(1) Les OPCVM disponibles sont constituées de SICAV de trésorerie ou assimilées immédiatement liquides et sans risque en capital. L'horizon de placement est inférieur à 3 mois.

4.42 - Lignes de crédit non utilisées

Au 31 décembre 2013, le groupe disposait de lignes de crédit non utilisées.

Elles s'analysent comme suit :	en Millions d'Euros
Escompte clients	10,0
Contrats de cession de créances	14,1
Lignes de découvert	8,4
Total	32,5

4.43 - Flux de trésorerie concernant la capacité de production

Le montant des investissements réalisés sur les sites de production de Bezons et de Castelfranc s'élève à 1,06 millions d'euros. Il s'agit, pour l'essentiel, d'investissements destinés à améliorer la productivité.

4.44 - Flux de trésorerie concernant les activités arrêtées

Néant sur l'exercice 2013.

4.5 - Autres informations sur les états financiers

4.51 - Informations par secteurs opérationnels

L'information sectorielle reflète la vue du management et est établie sur la base du reporting interne utilisé par le Principal Décideur Opérationnel (le Directeur Général) pour mettre en œuvre l'allocation des ressources et évaluer la performance.

Les informations du reporting sont préparées en conformité avec les principes comptables suivis par le Groupe.

La performance de chaque secteur est évaluée sur la base du chiffre d'affaires (Produits des activités ordinaires), des frais marketing et commerciaux et du résultat opérationnel.

La conduite des opérations du Groupe est organisée par secteurs géographiques selon le découpage suivant :

- Le secteur France comprend les activités commerciales réalisées sur le marché Français ainsi que les activités industrielles, logistiques et de recherche et développement.
- Le secteur Grand Export comprend les activités commerciales vers les distributeurs export.
- Le secteur Filiales Europe correspond à l'activité commerciale réalisée en Europe par les filiales de distribution du Groupe.
- Le secteur Filiales Amérique correspond à l'activité commerciale réalisée en Amérique du Nord par les filiales de distribution du Groupe.
- Le secteur Filiales Asie correspond à l'activité commerciale réalisée dans la zone Asie Pacifique par les filiales de distribution du Groupe.
- Le secteur Filiales Moyen-Orient correspond à l'activité commerciale réalisée en par la filiale Ales group Istanbul.
- Les éléments non affectés sont constitués des frais de fonctionnement de la société mère et de la structure en charge de la gestion des marques. Ils comprennent également les autres revenus et charges qui ne relèvent pas d'un secteur géographique donné.

a – Informations sur le compte de résultat

en Millions d’Euros

	France		Grand Export		Fil. Europe		Fil. Amérique		Fil. Asie		Fil. M Orient + autres		Non Affectés (3)		Eliminations		Consolidé	
	12/13	12/12	12/13	12/12	12/13	12/12	12/13	12/12	12/13	12/12	12/13	12/12	12/13	12/12	12/13	12/12	12/13	12/12
Produits externes	91,6	86,4	24,6	26,1	81,0	74,9	18,2	18,3	1,0	0,3	2,2	0,0					218,5	206,0
Produits inter secteurs (1)	46,6	42,9							0,5						- 47,1	- 42,9	0,0	0,0
Produits des activités ordinaires	138,2	129,4	24,6	26,1	81,0	74,9	18,2	18,3	1,5	0,3	2,2	0,0	0,0	0,0	- 47,1	- 42,9	218,5	206,0
Frais Marketing et Commerciaux	39,3	37,6	5,0	5,8	29,8	28,5	9,0	9,8	0,5	0,2	1,1	0,0					84,7	81,9
Résultat Opérationnel (2)	2,5	- 3,9	2,3	2,0	9,5	6,1	- 2,5	- 6,4	- 0,2	- 0,2	0,0	0,0	- 2,5	- 2,2			9,0	- 4,7
Charges sans contrepartie de trésorerie (4)	3,6	7,0			3,6	0,2	0,1	2,7	0,2	0,0	0,0	0,0	0,5	1,8			8,0	11,6

Commentaires :

(1) Les produits inter secteurs de la France correspondent aux cessions de la France aux filiales de distribution internationales.

(2) Pour chaque zone, le résultat opérationnel correspond à la contribution de l’ensemble des activités commerciales de la zone au résultat opérationnel consolidé.

(3) Le résultat opérationnel non affecté est constitué des frais de fonctionnement de la société mère et de la structure en charge de la gestion des marques ainsi que des autres produits et charges non directement affectables à un secteur géographique.

(4) Les charges sans contrepartie de trésorerie correspondent à la somme des dotations aux amortissements, des dotations et reprises de provisions sur actifs, de la dotation pour charges d’actions gratuites, et des dotations et reprises de provision pour risques et charges.

b – Autres Informations

en Millions d’Euros

	France		Grand Export		Fil. Europe		Fil. Amérique		Fil. Asie		Fil. M Orient + autres		Non Affectés (1)		Eliminations		Consolidé	
	12/13	12/12	12/13	12/12	12/13	12/12	12/13	12/12	12/13	12/12	12/13	12/12	12/13	12/12	12/13	12/12	12/13	12/12
Clients	36,2	42,0	9,3	9,3	20,7	22,5	2,1	2,0	0,6	0,8	0,4		2,6	6,3	- 20,8	- 29,5	51,0	53,3
Stocks	28,6	27,1			6,9	7,5	5,0	6,8	1,1	0,6	0,2				- 6,2	- 7,5	35,4	34,5
Fournisseurs	23,9	29,0			6,4	11,2	- 0,5	1,4	2,5	0,5	0,4		1,7	1,9	- 17,0	- 25,0	17,4	18,9
Dette financière nette	42,8	43,4			- 3,5	1,7	3,0	0,8	- 0,6	2,3	- 0,7		- 20,6	- 17,2	- 0,1		20,3	31,0
Investissements	3,6	2,9			0,7	1,9	0,2	0,3	0,2	0,0	0,1						4,8	5,1

Commentaires :

Les informations présentées correspondent à la contribution de chaque zone aux postes concernés du bilan consolidé avant éliminations. Les éliminations intercompagnies sont présentées globalement dans la colonne prévue à cet effet.

(1) Les créances clients non affectées correspondent aux créances détenues par les entités holding sur les sociétés opérationnelles du groupe au titre des prestations de services qu’elle leur facture.

Les montants inscrits en Dette Financière Nette correspondent aux créances financières nettes des entités holding sur les sociétés opérationnelles du groupe.

4.52 - Effectifs

L’effectif moyen au cours de l’exercice, pour les sociétés consolidées par intégration globale est le suivant :

	Total au 31/12/13
Cadres	153
Commerciaux	127
Agents de maîtrise	161
Employés	50
Ouvriers	132
Effectif moyen total France	623
Effectif moyen total Groupe	1 025

4.53 - Transactions avec les parties liées.

Les parties liées sont :

- les sociétés mères
- les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable sur l’entité.
- les filiales
- les entreprises associées
- les co-entreprises
- les membres du conseil d’administration et membres du comité de direction

1) Transactions avec la société mère

Les comptes d’Ales Groupe sont intégrés dans les comptes consolidés établis par la société AVILA, sise au 35 avenue Franklin Roosevelt - 75008 Paris (N° Siret : 44968717700013) et dont la date de clôture est le 31 Décembre 2013.

En 2013, la société AVILA a perçu d'Ales Groupe des dividendes pour un montant de 1 137 730 euros.

2) Transaction avec les co-entreprises et les entreprises associées
Néant au 31 décembre 2013.

3) Rémunérations brutes allouées aux organes d'administration et de direction

Le montant des rémunérations allouées aux organes d'administration et de direction s'établit comme suit :

Montants en euros	31/12/13	31/12/12
Montant des rémunérations allouées	1 109 656	1 920 365
Paiement en actions		1 568 000
Total	1 109 656	3 488 365
Options d'actions du Groupe détenues par les organes de Direction	Néant	Néant
Prêts accordés	-	-

4.54 - Capital social

a - Gestion du capital

L'objectif du Groupe en termes de gestion des capitaux propres est de préserver les capacités de financement nécessaires à son développement.

Par ailleurs, le Groupe porte attention au niveau et à la régularité des dividendes versés aux porteurs d'actions.

Ales Groupe a mis en œuvre fin 2008 un contrat de liquidité conformément à la charte de déontologie élaborée par l'Association Française des Entreprises d'Investissement-AFEI afin de s'assurer de l'animation du marché des titres de la société.

Dans le cadre d'un programme de rachat approuvé en assemblée générale ordinaire, Ales Groupe est autorisée à procéder à l'achat d'actions de la société en vue de lui permettre de favoriser la liquidité de ses titres par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissements intervenant en toute indépendance dans le cadre du contrat de liquidité conclu.

En vertu des autorisations données au Conseil d'administration, le montant global des augmentations de capital pouvant être réalisées, immédiatement ou à terme, autrement que par incorporation de bénéfices, réserves ou primes, ne doit pas excéder une valeur nominale de 15 M€.

b - Capital social

Le capital social de la société ALES GROUPE est de 28 652 582 euros au 31/12/2013. Il est composé de 14 326 291 actions d'une valeur nominale de 2 euros.

Compte tenu des 195 813 actions attribuables à l'ancien directeur général suite au jugement prononcé par le Tribunal de Commerce de Paris le 7 mars 2014 le capital social serait porté à 29 044 208 euros et serait composé de 14 522 104 actions.

4.55 - Honoraires des Commissaires aux comptes (article 3 du décret N° 2008-1487 du 30/12/2008)

Les honoraires des Commissaires aux Comptes enregistrés en charges en 2013 s'élèvent à 416 milliers euros pour les sociétés Françaises et à 270 milliers d'euros pour les filiales internationales du groupe.

2.3 - Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2013

SOCIÉTÉS	Adresses et numéro SIREN	% INTÉRÊT	% CONTRÔLE	MÉTHODE
ALÈS GROUPE	99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS 399 636 323			Société consolidante
LABORATOIRES PHYTOSOLBA	99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS 692 022 213	99,99	99,99	Intégration Globale
LABORATOIRES LIERAC	99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS 301 639 878	99,98	99,99	Intégration Globale
PARFUMS CARON	99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS 562 108 977	100,00	100,00	Intégration Globale
LABORATOIRE DUCASTEL	27, avenue de la Bastide 46140 CASTELFRANC 310 602 313	99,99	100,00	Intégration Globale
CASTER	99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS 310 710 686	100,00	100,00	Intégration Globale
PHYTALES	89, rue Salvador Allende 95870 BEZONS 340 062 231	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE INDUSTRIE	99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS 433 722 147	99,99	100,00	Intégration Globale
FRANKLIN ROOSEVELT COIFFURE ET BEAUTE	35/37 avenue Franklin D Roosevelt 75008 PARIS 622 003 292	99,99	100,00	Intégration Globale
ALES GROUP INC	One Grand Central Place 60 East 42 nd Street - Suite 830-833 NEW YORK - NY 10165 USA	99,99	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE COSMETIC Gmbh	Hanauer Lanstarsse,135-137 FRANKFURT AM MAIN ALLEMAGNE	99,99	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE ESPANA	Paseo de la Habana,1-Planta 13 MADRID 28036 ESPAGNE	99,99	99,99	Intégration Globale
ALES GROUPE ITALIA S.p.A.	Largo Donegani, 2 20121 MILANO ITALIE	99,88	99,88	Intégration Globale
ALES GROUPE BENELUX SPRL	45, rue Victor Allard 1180 BRUXELLES BELGIQUE	99,73	99,75	Intégration Globale
ALES GROUPE UK Ltd	115, Southwark Bridge Road LONDON SE1 OAX GRANDE-BRETAGNE	99,99	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE CANADA	980, St Catherine ouest - 6 ^e étage MONTREAL QUEBEC CANADA	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE POLSKA	Nowoursynowska 95 02-797 WARSZAWA POLAND	100,00	100,00	Intégration Globale

SOCIÉTÉS	Adresses et numéro SIREN	% INTÉRÊT	% CONTRÔLE	MÉTHODE
ALES GROUPE PORTUGAL	Efificio Cristal Douro R. Campo Alegre, 830, 8°, Sala 37 4150-171 PORTO PORTUGAL	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE SUISSE	Route de Saint Julien 184 1228 Plan des Ouates SUISSE	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE HELLAS	14-16, Avenue Irakleitou § Iasonos 152 38 Chalandri GRECE	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUP ASIA Ltd ALES GROUP HONG KONG Ltd	18/Ovest, 77 Wing Lok Street, Sheung Wan HONG KONG	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE ISTANBUL	Iz Plaza Giz, Eski Buyukdere Caddesi N°9, 34398 Maslak-Sisli, Istanbul, TURQUIE	100,00	100,00	Intégration Globale

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

(EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013)

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ALES GROUPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe des indices de perte de valeur en cours d'exercice selon les modalités décrites dans les notes 4.01 et 4.02 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à :

- vérifier les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation,
- examiner les hypothèses utilisées en interne,
- examiner, notamment, la validité et l'application en 2013 de la méthode utilisée par l'expert indépendant, sur la marque CARON,
- s'assurer d'une information appropriée dans l'annexe.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 17 avril 2014

COFACOM
Hubert TONDEUR

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS
Didier CARDON

Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2013

BILAN ACTIF

EN MILLIERS D'EUROS

	MONTANTS BRUTS 31/12/13	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS 31/12/13	MONTANTS NETS 31/12/13	MONTANTS NETS 31/12/12
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	1 222,2	1 093,2	129,0	138,3
Immobilisations corporelles	2 567,6	1 613,5	954,1	1 055,8
Participations	88 622,1	24 431,0	64 191,1	61 963,0
Autres immobilisations financières	645,1	51,7	593,4	653,8
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	93 057,0	27 189,4	65 867,6	63 810,9
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Créances clients et comptes rattachés	2 122,7		2 122,7	5 718,3
Autres créances d'exploitation courantes	44 292,7		44 292,7	47 298,1
Valeurs mobilières de placement	4 231,8		4 231,8	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 154,0		6 154,0	14 397,1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	56 801,1	0,0	56 801,1	67 413,5
Ecart de conversion actif	288,1		288,1	135,8
TOTAL ACTIF	150 146,2	27 189,4	122 956,8	131 360,2

BILAN PASSIF

EN MILLIERS D'EUROS

	MONTANTS 31/12/13	MONTANTS 31/12/12
CAPITAUX PROPRES		
Capital	28 652,6	28 652,6
Primes liées au capital	31 285,8	31 285,8
Autres Réserves	15 745,1	17 298,7
Résultat Net de l'exercice	3 839,3	- 121,4
Situation Nette	79 522,8	77 115,7
Provisions réglementées	149,3	131,3
CAPITAUX PROPRES	79 672,2	77 247,0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 187,4	1 943,8
DETTES		
Emprunts et dettes Financières	33 722,1	43 372,2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 649,9	1 754,9
Autres dettes d'exploitation courantes	4 725,2	6 925,1
TOTAL PASSIF COURANT	40 097,2	52 052,2
Ecart de conversion passif		117,2
TOTAL PASSIF	122 956,8	131 360,2

COMPTE DE RÉSULTAT

EN MILLIERS D'EUROS

	MONTANTS 2013	MONTANTS 2012
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	24 149,7	26 505,6
Reprises sur amortissements, provisions et divers	59,2	679,3
PRODUITS D'EXPLOITATION	24 208,9	27 184,9
Charges externes	- 9 521,2	- 11 022,1
Impôts et taxes	- 689,5	- 772,8
Charges de personnel	- 13 173,5	- 15 033,5
Dotations d'exploitation aux amortissements et provisions	- 417,5	- 614,5
Autres charges d'exploitation	- 35,2	- 35,2
CHARGES D'EXPLOITATION	- 23 836,9	- 27 478,1
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	372,0	- 293,2
Résultat financier	1 702,9	- 3 070,4
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	2 074,9	- 3 363,6
Résultat exceptionnel	- 510,1	68,9
Participation des salariés		
Impôt sur les bénéfices	2 274,5	3 173,3
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 839,3	- 121,4

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

CHOIX DE PRÉSENTATION DE L'ANNEXE

Les critères de l'entreprise, tels que définis par l'article 17 du décret du 29 novembre 1983 concernant l'annexe, sont les suivants :

EXERCICE CLOS LE	31.12.13
DURÉE DE L'EXERCICE (en mois)	12
TOTAL DU BILAN (en euros)	122 956 800
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES (en euros)	24 149 724
NOMBRE MOYEN DE SALARIÉS PERMANENTS	131

1 - FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le Conseil d'Administration du 8 novembre 2010 avait autorisé l'attribution additionnelle de 400 000 actions par tranches annuelles de 100 000, puis 50 000 de 2011 à 2018, au bénéfice du Directeur Général, Monsieur Bernard Flobert, avec une condition de présence et de performance. Le Conseil d'Administration avait également stipulé, qu'en cas de révocation du mandat de Monsieur Flobert, ce dernier conserverait, sauf pour un motif fondé sur une faute grave, le bénéfice des actions acquises ainsi que le droit de vote sur les actions dont la période d'acquisition restant à courir était inférieure à deux ans.

Compte tenu des circonstances et de la date à laquelle cette révocation était intervenue, le Conseil d'Administration avait considéré que les conditions d'attribution des 400 000 actions supplémentaires n'étaient plus réunies et que la deuxième partie du plan d'attribution était devenue caduque.

Monsieur Bernard Flobert a engagé une action judiciaire contre la société début juillet 2013

Compte tenu de la situation financière déficitaire présentée par la société Parfum Caron à la fin de l'exercice 2013, la société Ales Groupe SA a procédé à une dépréciation complémentaire de sa participation à hauteur de 1 268 000 €.

Pour conforter sa filiale ALES GROUPE INDUSTRIE sous-traitante industrielle, quasi exclusive des sociétés commerciales de son groupe, la société Ales Groupe SA lui avait accordé un abandon de créance avec retour à meilleure fortune pour un montant de 3 100 000 € au 31.12.2012. Compte tenu du retour de sa filiale à une situation bénéficiaire, celle-ci lui a remboursé sur l'exercice un montant de 790 166 €.

La société a procédé à une augmentation du capital de sa filiale Ales Groupe Istanbul de 2 000 000 TRY soit 732 439.76 €. Les 33 000 actions non libérées au 31.12.2012 l'ont été en octobre pour un montant de 309 016.09 €.

La société a procédé à une augmentation du capital de sa filiale ALES GROUPE ASIA de 29 000 000 HKD soit 2 763 671 €.

La société FRANKLIN ROOSEVELT COIFFURE ET BEAUTE avait été intégrée dans le périmètre de la société Alès Groupe SA à compter du 01 juillet 2012. Cette société est intégrée fiscalement à la société Ales Groupe SA à compter du 01/01/2013.

2 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Constitution de la société le 26 janvier 1995,
- Méthodes comptables comparables aux autres sociétés du groupe,
- Indépendance des exercices,
- Continuité de l'exploitation,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles que définies par le PCG 1999 et par les textes parus à la date d'arrêté des comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode

Il n'y a pas d'impact de changement de méthode dans les comptes sociaux clos au 31/12/13.

Comparaison des Comptes

Les comptes de l'exercice 2013 sont directement comparables à ceux de l'exercice précédent tant en ce qui concerne le bilan (immobilisations, comptes relevant du besoin en fonds de roulement) que les produits et charges d'exploitation.

2.1 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût historique. En application du CRC 2002-10, les durées d'amortissement appliquées sont celles que la société estime représenter les durées d'utilisation usuelles.

Les durées d'amortissement en mode linéaire sont les suivantes :

- logiciel : 1 à 5 ans
- construction gros oeuvre : 50 ans
- clôt/couvert : 30 ans
- lots techniques : 20 ans
- second oeuvre : 10 ans
- autres immobilisations : 5 à 10 ans

2.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition.

Tous les titres immobilisés sont classés en titres de participation car ils permettent à ALES GROUPE SA d'exercer une influence sur les sociétés émettrices des titres ou d'en assurer le contrôle.

En fin d'année, les titres de participation sont évalués sur la base de leur valeur d'usage, telle que définie par le Plan Comptable Général, en tenant compte de critères multiples,

tels que par exemple, actif net comptable, actif net réévalué, valeur de rendement et perspectives de développement. Une dépréciation des titres est constituée si l'application de ces critères, à la date de la clôture, conduit à constater une valeur inférieure à la valeur d'acquisition. Le détail des titres de participation est présenté en § 3.1

Les dividendes sont enregistrés à la date de la décision de distribution, pour leurs montants nets de crédit d'impôt.

2.3 - Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire calculée en fonction des perspectives de remboursement devient inférieure à la valeur comptable.

2.4 - Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement comprennent les titres représentatifs d'un emploi temporaire de trésorerie ou acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition. Une dépréciation est constatée chaque fois que la valeur de marché est inférieure à la valeur brute ligne par ligne.

La valeur de marché est :

- La valeur liquidative à la clôture de l'exercice pour les actions de SICAV et les parts de FCP.

- Le cours de bourse moyen du mois de décembre pour les titres cotés.

2.5 - Avances aux comptes courants en devises auprès des filiales du groupe

Des avances aux comptes courants en devises sont consenties aux filiales du groupe. Elles sont traitées comme des créances (prêt) et ré estimées selon la règle générale.

Le principal est converti et comptabilisé en monnaie nationale sur la base du dernier cours de change (PCG, art. 342-5). Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque.

2.6 - Frais de Recherche & Développement

Les frais de recherche sont enregistrés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si la Société peut démontrer l'ensemble des trois critères ci après :

- Son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- La probabilité que les avantages économiques futurs, attribuables aux dépenses de développement, iront au Groupe,
- Estimer de manière fiable et exhaustive le coût de cet actif.

En application de ce principe, toutes les dépenses engagées ont été passées en charges.

3 - NOTE SUR LE BILAN - ACTIF

3.1 - Mouvements de l'actif immobilisé : [cf. article 24-4 du décret du 29 novembre 1983]

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en Euros)

	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATION INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 146 271		75 908
TOTAL IMMOBILISATION INCORPORELLES	1 146 271		75 908
IMMOBILISATION CORPORELLES			
Terrains	35 216		
Constructions sur sol propre	316 942		
Constructions sur sol d'autrui	63 839		
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	494 377		26 173
Installations générales, agencements et divers	346 721		6 873
Matériel de transport	89 590		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	990 275		197 568
Emballages récupérables et divers			
Immobilisation corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL IMMOBILISATION CORPORELLES	2 336 960		230 614
IMMOBILISATION FINANCIERES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	85 126 038		3 496 111
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	653 823		18 682
TOTAL IMMOBILISATION FINANCIERES	85 779 861		3 514 793
TOTAL GÉNÉRAL	89 263 092		3 821 315

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

(en Euros)

	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement			1 222 179	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			1 222 179	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			35 216	
Constructions sur sol propre			316 942	
Constructions sur sol d'autrui			63 839	
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel			520 550	
Installations générales, agencements et divers			353 594	
Matériel de transport			89 590	
Matériel de bureau, informatique et mobilier			1 187 843	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2 567 574	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			88 622 149	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		27 390	645 115	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		27 390	89 267 264	
TOTAL GÉNÉRAL		27 390	93 057 017	

AMORTISSEMENTS

(en Euros)

	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 008 014	85 196		1 093 210
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 008 014	85 196		1 093 210
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	187 677	6 463		194 141
Constructions sur sol d'autrui	28 425	5 111		33 535
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel	287 471	99 768		387 238
Installations générales, agencements et divers	231 219	29 203		260 422
Matériel de transport	84 329	5 261		89 590
Matériel de bureau, informatique et mobilier	462 089	186 457		648 546
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 281 209	332 263		1 613 472
TOTAL GÉNÉRAL	2 289 223	417 459		2 706 683

AMORTISSEMENTS

(en Euros)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers		4 481 27 314	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		31 795	
TOTAL GÉNÉRAL		31 795	

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en Euros)

	31.12.2012	Variation	31.12.2013
Titres de participation	85 126 038	3 496 111	88 622 149
Dépréciation	- 23 163 000	- 1 268 000	- 24 431 000
Autres immobilisations financières	653 823	- 8 708	645 115
Dépréciation	0	- 51 726	- 51 726
TOTAL	62 616 861	2 167 677	64 784 538

Parfums CARON :

Compte tenu de la situation financière déficitaire présentée par la société Parfum Caron à la fin de l'exercice 2013, la société Ales Groupe SA a procédé à une dépréciation complémentaire de sa participation dans la société Parfum CARON à hauteur de 1 268 000 €.

Ales Istanbul :

La société a procédé à l'augmentation du capital de sa filiale en Turquie dénommée Ales Groupe Istanbul de 2 000 000 TRY soit 732 439.76 €. Les 33 000 actions non libérées au 31.12.2012 l'ont été en octobre pour un montant de 309 016.09 €.

Ales Groupe Asia :

La société a procédé à une augmentation du capital de sa filiale ALES GROUPE ASIA de 29 000 000 HKD soit 2 763 671 €.

Autres titres :

Aucun fait notable n'est à signaler sur les autres titres de participation.

Les valeurs brutes des titres de participation s'analysent comme suit :

	Nombre d'actions	Montant en Euros
PHYTOSOLBA	99 994	24 233 406
LIERAC	16 580	8 017 652
PHYTALES	99 990	4 169 209
CASTER	13 200	6 916 733
CARON	829 943	27 864 864
ALES GROUPE ESPAGNE	25 997	2 449 850
ALES GROUPE POLOGNE	80	325 000
ALES GROUPE PORTUGAL	2 999	2 999 000
ALES GROUPE HELLAS	15 100	3 700 000
ALES GROUPE SUISSE	1 500	780 193
ALES GROUPE CANADA	3 200 100	3 205 273
ALES GROUPE ASIA	29 010 000	2 764 570
ALES GROUPE ISTANBUL	124 000	1 196 399
TOTAL VALEUR BRUTE		88 622 149

Le tableau des filiales et participations est donné en fin d'annexe.

3.2 - Autres créances

Les autres créances sont composées principalement de créances groupe Cf note 6.2.

3.3 - Evaluation du portefeuille de valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont constituées d'OPCVM monétaires sans risque en capital dont la valeur d'inventaire au 31 décembre 2013 est identique à la valeur liquidative compte tenu de la cession puis du rachat au 31/12/2013 du portefeuille.

Le détail des valeurs mobilières est présenté ci-après.

Valeurs mobilières de placement			Valeur	Valeur
(en euros)			d'inventaire	liquidative
SICAV de trésorerie court terme				
<u>Gestion < 3 mois</u>				
247	Natixis	« Tréso »	3 091 114	3 091 114
48	Société Générale	« SGIM »	1 140 645	1 140 645
<u>Gestion > 3 mois et < 9 mois</u>				
		NEANT	0	0
Totaux au 31/12/2013			4 231 759	4 231 759

3.4 - Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance comptabilisées en fin d'exercice s'élèvent à un total de 332 581 euros et correspondent essentiellement à des prestations de services informatiques et autres services administratifs.

4 - NOTE SUR LE BILAN - PASSIF

4.1 - Capitaux propres

a) Évolution du Capital Social

Le capital social est composé au 31 décembre 2013 de 14 326 291 actions de 2 € chacune soit un montant total de 28 652 582 €.

Dans le cadre d'un programme de rachat approuvé en assemblée générale ordinaire, Ales Groupe est autorisée à procéder à l'achat d'actions de la société en vue notamment de faire assurer l'animation du marché par un prestataire de services d'investissements intervenant en toute indépendance dans le cadre du contrat de liquidité conclu,

En vertu des autorisations données au Conseil d'administration, le montant global des augmentations de capital pouvant être réalisées, immédiatement ou à terme, autrement que par incorporation de bénéfices, réserves ou primes, ne doit pas excéder une valeur nominale de 15 M€.

b) Variation des Capitaux Propres (en Euros)

	31/12/2012	Augmentation de capital	Affectation du résultat		Résultat de l'exercice 2013	Autres mouvements	31/12/2013
			En réserves et RAN	Dividendes			
Capital	28 652 582						28 652 582
Primes	31 285 833						31 285 833
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve Légale	2 824 259						2 824 259
Réserves réglementées/ Actions propres	45 870		- 16 640				31 930
Autres réserves	4 754 896		16 640				4 771 536
Report à nouveau	9 671 009		- 121 427	- 1 432 182			8 117 400
Résultat	- 121 427		121 427		3 839 286		3 839 286
Provisions règlementées	131 528					18 082	149 340
TOTAL CAPITAUX PROPRES	77 246 980	0	0	- 1 432 182	3 839 286	18 082	79 672 166

Conformément au Code du commerce [art L225-210, al. 3] La société a constitué une réserve réglementée d'un montant égal à la valeur de nos actions propres, soit 31 930 Euros.

4.2 - Charges à payer

La récapitulation par nature des dettes, des charges à payer en fin d'exercice est la suivante :

(en Euros)

Fournisseurs	496 254
Dettes sociales	1 898 979
Autres impôts et taxes	223 948
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 122 927

Intérêts courus bancaires	4 920
Intérêts Courus s/ participations	8 576
Intérêts Courus s/ emprunts	49 576
Divers charges à payer	315 316

Ces éléments n'appellent aucun commentaire particulier.

4.3 - Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(en Euros)

	31/12/2012	Dotations			Reprises			31/12/2013
		Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel	
Provisions pour risques prud'hommaux	5 800						- 5 800	0
Provisions pour indemnité de fin de carrière	1 439 418				- 7 532			1 431 886
Provisions pour perte de change	135 836		288 067			- 135 836		288 067
Provisions pour médaille du travail	20 274				- 119			20 155
Provisions pour couverture taux	342 449		164 777			- 342 449		164 777
Provisions pour immobilisation Madeleine	0			21 850				21 850
Provisions indemnité litige DG	0			1 260 705				1 260 705
TOTAL	1 943 776	0	452 844	1 282 555	- 7 651	- 478 284	- 5 800	3 187 440

Provision pour indemnité de fin de carrière et médailles du travail

Les indemnités de fin de carrière de la société répondent au régime à prestations définies.

Aucun financement externe n'est utilisé. La totalité de ces indemnités est financée par la société et provisionnée.

Tous les salariés bénéficient de ces indemnités y compris les mandataires sociaux et dirigeants ayant un contrat de travail.

Aucun autre engagement, et notamment en matière de

pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées, n'a été contracté au profit des dirigeants, des organes d'administration, de direction ou de surveillance.

Le montant des indemnités de fin de carrière et médailles du travail a été évalué au 31/12/13 à 1 452 041 Euros. Cette provision prend en compte les charges sociales y afférentes, les départs en retraite au sein de la société étant laissés à l'initiative du salarié.

Les charges de retraite sont provisionnées dès l'entrée dans l'entreprise afin d'obtenir la meilleure répartition possible sur

la durée d'activité des salariés. Elles sont calculées selon la méthode rétrospective avec droits proratisés temporis.

Le calcul prend en compte pour chaque employé :

- le salaire
- l'ancienneté
- des catégories d'âge conformes aux normes du secteur d'activité
- un taux de rotation par catégorie d'âge
- un taux annuel moyen d'évolution des salaires
- un taux d'actualisation

Taux d'actualisation : 3.17% (taux de rendement des obligations de première catégorie : iBoxx € Corporates AA 10+)

Taux annuel moyen d'augmentation des salaires : 1.50 %

Les tables de mortalité et de turn over sont celles de l'INSEE et de l'INED.

Les calculs sont réalisés en fonction d'un âge de départ à la retraite de 65 ans.

Les obligations qui s'imposent à la société au titre des médailles du travail telles qu'elles résultent de la convention collective de la chimie et des accords internes ont une incidence matérielle et donne lieu à la constatation d'une provision.

5 - NOTE SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 - Chiffre d'affaires

Le Chiffre d'affaires de 24 149 724 euros correspond essentiellement aux prestations de services facturées aux sociétés du groupe.

La ventilation de l'impôt se présente comme suit :

EN EUROS	Résultat avant impôt	Impôt					Résultat net
		Calculé	sur report déficitaire	dû au titre de l'exercice	Crédit d'impôt et autres	Intégration fiscale	
Résultat Courant avant impôts	2 074 942	0	0	0	276 322	1 998 164	4 349 428
Court terme	2 074 942	0	0	0	276 322	1 998 164	4 349 428
Long terme		0	0	0			0
Exceptionnel	- 510 142	0	0	0	0		- 510 142
Court terme	- 510 142	0	0	0	0		- 510 142
Long terme		0	0	0			0
TOTAL	1 564 800	0	0	0	276 322	1 998 164	3 839 286

Taux d'imposition Court terme

33,33%

* Crédit Impôt

276 322

5.2 - Produits financiers

Les produits financiers correspondent, essentiellement, aux dividendes perçus au cours de l'exercice ainsi qu'aux intérêts perçus sur les comptes courants des filiales débitrices.

5.3 - Charges financières

Les charges financières incluent, les commissions et intérêts afférents aux emprunts bancaires à moyen et court terme de la société, les intérêts versés sur les comptes courants des filiales créditrices et la dotation aux provisions sur les titres de la société Parfum CARON pour 1 268 000 €.

5.4 - Produits et charges exceptionnels

Les produits exceptionnels s'élèvent à un total de 841 191 €, ils comprennent pour 790 166 € le remboursement d'une partie de l'abandon de créances qui avait été consenti à la filiale ALES GROUPE INDUSTRIE avec « retour à meilleure fortune » au 31/12/2012. Les charges exceptionnelles s'élèvent à un total de 1 351 333 €. Elles incluent la provision de 1 260 705 € enregistrée au titre du litige avec l'ancien Directeur Général de la société.

5.5 - Impôt société

La société a enregistré un produit d'impôt de 2 274 486 euros résultant de l'intégration fiscale et de la constatation d'un crédit d'impôt recherche (cf. 6.7).

Du fait de ses déficits reportables antérieurs, la société n'a enregistré aucune charge d'impôt liée à son activité propre en 2013.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - État des échéances des créances et des dettes

La totalité des créances d'exploitation a une échéance à moins d'un an à l'exception des comptes de dépôts et cautions. De même, la totalité des dettes d'exploitation ont une échéance à moins d'un an à l'exception, de la part des emprunts à plus d'un an et de la participation des salariés à plus d'un an.

L'état des échéances des autres créances et dettes se présente comme suit :

(en Euros)

ÉTAT DES CRÉANCES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	7 020	7 020	
Autres immobilisations financières	638 095		638 095
TOTAL	645 115	7 020	638 095
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 122 687	2 122 687	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	6 359	6 359	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 374	8 374	
Etat - Impôts sur les bénéfiques	1 531 366	1 531 366	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	625 982	625 982	
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	16 764	16 764	
Etat - Divers			
Groupe et associés	41 587 501	41 587 501	
Débiteurs divers	183 739	183 739	
TOTAL	46 082 773	46 082 773	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	332 581	332 581	
TOTAL GÉNÉRAL	47 060 470	46 422 374	638 095

(en Euros)

ÉTAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A + 1 AN ET 5 ANS AU PLUS	A + DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	29 403 570	11 163 569	17 900 001	340 000
Emprunts et dettes financières divers	557 213	173 512	383 701	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 649 888	1 649 888		
Personnel et comptes rattachés	1 320 985	1 320 985		
Sécurité sociale et autres organismes	1 440 047	1 440 047		
Impôts sur les bénéfiques	766 093	766 093		
Taxe sur la valeur ajoutée	657	657		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxe et assimilés	212 814	212 814		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 761 305	3 761 305		
Autres dettes	969 891	969 891		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	40 082 464	21 458 762	18 283 702	340 000

6.2 - Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Ils sont récapitulés ci-après :

(en Euros)

<i>Comptes du Bilan</i>	<i>Montant concernant les entreprises liées</i>
ACTIF :	
Immobilisations financières	88 622 149
Clients Groupe	2 122 687
Clients Groupe - Facture à établir	0
Compte Courant Filiales (dont écart de conversion)	38 485 741
Compte Courant Filiales (IS)	3 389 826
Ecart de conversion actif	0
Chèques à encaisser Filiales	0
TOTAL ACTIF	132 620 403
PASSIF :	
Fournisseurs Groupe	99 306
Clients Groupe - Avoir à établir	654 575
Compte Courant Filiales (IS)	290 978
Compte Courant Filiales	3 470 327
Ecart de conversion passif	288 067
TOTAL PASSIF	4 803 253
COMPTE DE RESULTAT :	
Charges financières	- 27 098
Produits financiers	3 638 112

6.3 - Effectif

La situation de l'effectif moyen au cours de l'exercice se présente comme suit :

<i>Catégories</i>	<i>Salariés de l'entreprise</i>	<i>Salariés mis à disposition</i>	<i>Totaux</i>
Cadres (et assimilés)	75	/	75
Agents de maîtrise (et assimilés)	39	/	39
Employés	15	/	15
Ouvriers	2	/	2
TOTAL	131	/	131

6.4 - Droit individuel à la formation

L'accord de branche a anticipé la mise en œuvre du DIF au 1^{er} janvier 2005. Le droit au DIF s'apprécie au 1^{er} janvier de chaque année.

Au 1^{er} janvier 2013 le volume d'heures correspondant aux droits acquis au titre du DIF était de 11 771 heures. Au cours de l'exercice 2013, 533 heures de formation ont été enregistrées dans le cadre du DIF. Au 1^{er} janvier 2014, le volume d'heures cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF est de 11 615 heures.

6.5 - Rémunérations et prêts accordés aux Dirigeants

Les administrateurs ont perçu des jetons de présence pour un montant global de 35 000 euros.

Il n'y a pas d'autres rémunérations ou avantages en nature versés aux mandataires sociaux en raison de leur fonction.

6.6 - Comptes consolidés

La société ALES GROUPE établit des comptes consolidés. Les comptes d'ALES GROUPE sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société AVILA.

6.7- Situation fiscale différée et latente

La situation fiscale différée et latente se présente comme suit à la clôture de l'exercice :

1) Situation fiscale différée

Ou situation des dettes et crédits d'impôts certaines mais répartis dans le temps.

ALLEGEMENTS DE LA DETTE

FUTURE D'IMPOT à 33,33% : 640 059 €

Impôt correspondant à des charges non déductibles lors de leur comptabilisation, mais qui le deviendront par la suite lors de la survenance du fait régénérateur, en ce qui concerne :

- la contribution d'ORGANIC : 35 476 €
- la provision pour indemnité de fin de carrière : 1 431 886 €
- la provision pour perte de change : 288 067 €
- la provision pour couverture de taux 164 777 €

Situation fiscale différée 1 920 206 €

2) Situation fiscale latente

ou situation des dettes et crédits d'impôts éventuels (Néant).

6.8 - Intégration fiscale

La société ALES GROUPE ainsi que l'ensemble de ses filiales françaises constitue un groupe fiscalement intégré. Cette intégration fiscale fait l'objet d'une convention qui permet des éventuelles économies d'impôt qui sont conservées par la mère. Cette année, l'intégration n'a pas permis de dégager un profit mais une charge pour la société ALES GROUPE, le groupe fiscal ne disposant de déficit reportable.

Charges d'IS individuelles des sociétés intégrées (1) 3 198 529 €

Charge d'IS du groupe intégré (1) 1 052 879 €

Economie d'impôt prise en compte par ALES GROUPE 2 145 650 €

(1) La charge d'IS comprend un crédit d'impôt recherche de 276 322 €

La société ALES GROUPE acquitte l'impôt dû pour le compte de l'ensemble des sociétés intégrées. Chaque filiale verse à la société ALES GROUPE l'impôt qu'elle aurait acquitté en l'absence d'intégration.

6.9 - Engagement hors bilan

Lignes de crédit non utilisées (engagements reçus)

Au 31 décembre 2013, la société ALES GROUPE dispose de lignes de crédit non utilisées.

Elles s'analysent comme suit (montant en €) :

Crédits de trésorerie mobilisables sous forme de billets à ordre	1 500 000
Lignes de découvert	3 200 000
TOTAL	4 700 000

Avals, cautions et garanties données

Des cautions ont été données par la société ALES GROUPE à la société Ducastel, qui est une entreprise liée, avec qui la société n'a pas de lien de participation :

- Cautions données pour emprunt à la Banque Populaire Occitane de 500 000 € : solde restant dû au 31 décembre 2013 de 145 351 €.

- Cautions données pour emprunt à la Banque Populaire Occitane de 1 300 000 € : solde restant dû au 31 décembre 2013 de 706 248 €.

La société a donné une caution pour le compte de la société ALES GROUP USA Inc. pour garantir à la société sise 715 Lexington Avenue LLC le paiement et l'exécution de toutes les obligations découlant pour la société ALES GROUP USA Inc. du bail consenti pour les locaux sis 715 Lexington Avenue NY, New York 10022.

La société a donné une caution pour le compte de sa filiale Phytosolba pour le lease-back GENEFIM de 8 000 000 € : solde restant au 31 décembre 2013 de 6 843 988 €.

La société a donné une caution pour le compte de sa filiale Ales Groupe Canada pour le bail immobilier de 7 ans de 451 650 CAD : solde restant au 31 décembre 2013 de 267 150 CAD (182 094 €).

Emprunts bancaires assujettis de covenants

LIGNES D'EMPRUNTS	CAPITAL RESTANT DÛ	COVENANTS
BNP	156 298	Dettes financières nettes consolidées / Ebitda Consolidé < 3 Dettes financières nettes consolidées / fonds propres consolidés < 1
NATIXIS	1 500 000	Dettes financières nettes consolidées / Ebitda Consolidé < 3 Dettes financières nettes consolidées / fonds propres consolidés < 1
LCL	1 575 000	Dettes financières nettes consolidées / Ebitda Consolidé ≤ 3 Dettes financières nettes consolidées / fonds propres consolidés ≤ 1
BNP	3 224 052	Dettes financières nettes consolidées / Ebitda Consolidé < 3 Dettes financières nettes consolidées / fonds propres consolidés < 1
HSBC	2 200 000	Dettes financières nettes consolidées / EBE Consolidé < 3 Dettes financières nettes consolidées / fonds propres consolidés < 1
LCL	4 200 000	Dettes financières nettes consolidées / Ebitda Consolidé ≤ 3 Dettes financières nettes consolidées / fonds propres consolidés ≤ 1
HSBC	3 200 000	Dettes financières nettes consolidées / EBE Consolidé < 3 Dettes financières nettes consolidées / fonds propres consolidés < 1
NATIXIS	4 000 000	Dettes financières nettes consolidées / EBE Consolidé < 3 Dettes financières nettes consolidées / fonds propres consolidés < 1

Emprunts bancaires assujettis de garanties

LIGNES D'EMPRUNTS	CAPITAL RESTANT DÛ	COVENANTS
OSEO	2 400 000	retenue de garantie 150 K€
OSEO	1 400 000	retenue de garantie 70 K€
OSEO	2 000 000	retenue de garantie 100 K€

Il n'existe aucun autre engagement hors bilan significatif au 31.12.2013

6.10 - Exposition au risque de taux d'intérêt

en K Euros	Total	< 1 an	De 1 an à 5 ans	> 5 ans
Passifs financiers (1)	27 655	9 419	17 896	340
Valeurs mobilières de placement	10 332	10 332	0	0
Position nette avant gestion	17 323	- 913	17 896	340
Hors bilan	0	0	0	0

(1) hors participation et comptes courants

- Concernant l'emprunt de 5 millions d'euros du 15 avril 2010 au 15 avril 2015 indexé sur l'euribor 3 mois, pour la période du 15 octobre 2010 au 15 avril 2015 une couverture a été mise en place :

Un SWAP (échange de taux d'intérêts) pour lequel Ales groupe reçoit l'Euribor 3 M et paye un taux fixe de 1.56% sur la période.

- Concernant l'emprunt de 3 millions d'euros du 3 mars 2009 au 3 mars 2014 indexé sur l'euribor 3 mois, pour la période du 1^{er} juin 2010 au 1^{er} mars 2014, une couverture a été mise en place :

Un SWAP (échange de taux d'intérêts) pour lequel Ales groupe reçoit l'Euribor 3 mois et paye un taux fixe de 1.69% sur la période.

- Concernant l'emprunt de 4 millions d'euros du 1^{er} avril 2009 au 1^{er} avril 2014 indexé sur l'euribor 3 mois, pour la période du 1^{er} avril 2010 au 1 avril 2014, une couverture a été mise en place :

Un SWAP (échange de taux d'intérêts) pour lequel Ales groupe reçoit l'Euribor 3 mois et paye un taux fixe de 1.655% sur la période.

- Concernant l'emprunt de 4 millions d'euros du 1^{er} juillet 2010 au 1^{er} juillet 2015 indexé sur l'euribor 3 mois, pour la période du 3 janvier 2011 au 1^{er} juillet 2015, une couverture a été mise en place :

Un SWAP (échange de taux d'intérêts) pour lequel Ales groupe reçoit l'Euribor 3 mois et paye un taux fixe de 1.52% sur la période.

- Concernant l'emprunt de 7 millions d'euros du 3 janvier 2011 au 3 janvier 2016 indexé sur l'euribor 3 mois, pour 50% pour la période du 3 avril 2011 au 3 janvier 2016, une couverture a été mise en place :

Un SWAP (échange de taux d'intérêts) pour lequel Ales groupe

reçoit l'Euribor 3 mois et paye un taux fixe de 2.37% sur la période.

Pour 50% pour la période du 3 octobre 2011 au 3 janvier 2016, une couverture a été mise en place :

Un SWAP (échange de taux d'intérêts) pour lequel Ales groupe reçoit l'Euribor 3 mois et paye un taux fixe de 1.60% sur la période.

- Concernant l'emprunt de 6 millions d'euros du 2 juillet 2012 au 3 juillet 2017 indexé sur l'euribor 3 mois, pour la période du 2 juillet 2012 au 3 juillet 2017, une couverture a été mise en place :

Un SWAP (échange de taux d'intérêts) pour lequel Ales Groupe reçoit l'Euribor 3 mois et paye un taux fixe de 0.93 % sur la période.

En 2013, 2 autres lignes de crédit ont fait l'objet de couverture du risque de taux

- Concernant l'emprunt de 5 millions d'euros du 1^{er} octobre 2012 au 1 octobre 2017 indexé sur l'euribor 3 mois, pour la période du 2 avril 2014 au 1 octobre 2017, une couverture a été mise en place :

Un SWAP (échange de taux d'intérêts) pour lequel Ales Groupe reçoit l'Euribor 3 mois et paye un taux fixe de 0.64 % sur la période.

- Concernant l'emprunt de 4.5 millions d'euros du 1^{er} septembre 2010 au 1^{er} septembre 2015 indexé sur l'euribor 3 mois, pour la période du 1^{er} mars 2013 au 1^{er} septembre 2015, une couverture a été mise en place :

Un SWAP (échange de taux d'intérêts) pour lequel Ales Groupe reçoit l'Euribor 3 mois et paye un taux fixe de 0.49 % sur la période.

Le montant total de la valorisation de ces couvertures de taux est de - 164 777 euros.

6.11 - Exposition au risque de change

La société accorde des prêts à court terme en devises à certaines filiales de distribution. Les prêts les plus significatifs sont couverts par des opérations à terme.

Position de change au 31 décembre 2013 (Montants en milliers de devises) :

	USD	CAD	PLN	GBP
Actifs en devises	5 045	1 110	318	500
Passifs en devises				
Position Nette avant gestion	5 045	1 110	318	500
Position de couverture	5 000	1 073	300	500
Position Nette après gestion	45	37	18	0

6.12 - Transactions avec parties liées

La société n'a pas identifié de transactions d'importances significative et non conclues à des conditions de marché avec les principaux actionnaires et les membres du Conseil d'administration.

6.13 - Evénements postérieurs à la clôture

- Par un jugement prononcé le 7 mars 2014, le Tribunal de Commerce de Paris a accordé à Monsieur Flobert une indemnité de révocation de 989 milliers d'euros (montant brut hors charges sociales patronales) et l'octroi de 195 813 actions. La société a décidé de faire appel de cette décision. Néanmoins, conformément au principe de prudence, la société a constitué à la clôture de l'exercice 2013 une provision pour risque de 1 261 milliers d'euros au titre de l'indemnité de révocation et des charges sociales afférentes.

- La société quittera les locaux qu'elle occupe au 25-29 place de la Madeleine. Une provision pour dépréciation a été enregistrée sur les immobilisations.

7 - CONVENTIONS INTRA-GROUPE

Opérations intra groupe intervenues au cours de l'exercice 2013.

Prestations de service et locations reçues

Dans le cadre de son activité normale, la société ALES GROUPE a bénéficié de prestations de service pour un montant de 573 592 euros.

Prestations de service et locations effectuées

Dans le cadre de son activité normale, la société ALES GROUPE a effectué au profit de sociétés du Groupe des prestations de service ou de location pour un montant de 24 157 724 euros.

8 - SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION ET TABLEAU DE FLUX

S.I.G.

EN MILLIERS D'EUROS

	31/12/2013	%	31/12/2012	%
Ventes de marchandises				
- Coût d'achat des marchandises				
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue	24 149 724	100	26 505 585	100
+ Production stockée				
- Déstockage de production				
+ Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	24 149 724	100	26 505 585	100
CHIFFRE D'AFFAIRES	24 149 724	100	26 505 585	100
- Consommation en provenance des tiers	9 521 169	39,43	11 022 146	41,58
VALEUR AJOUTÉE	14 628 554	60,57	15 483 439	58,42
+ Subventions d'exploitation	41 649	0,17	1 000	0
- Impôts et taxes	689 521	2,86	772 790	2,92
- Charges de personnel	13 173 478	54,55	15 033 592	56,72
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	807 204	3,34	(321 944)	- 1,21
+ Reprises et transferts de charges	17 516	0,07	678 357	2,56
+ Autres produits	10	0	3	0
- Dotations aux amortissements et provisions	417 459	1,73	614 496	2,32
- Autres charges	35 239	0,15	35 242	0,13
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	372 032	1,54	(293 323)	- 1,11
+ Quote part opérations en commun				
+ Produits financiers	4 355 379	18,03	4 642 829	17,52
- Quote part opérations en commun				
- Charges financières	2 652 468	10,98	7 713 193	29,1
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	2 074 942	8,59	(3 363 687)	- 12,69
Produits exceptionnels	841 191	3,48	207 304	0,78
- Charges exceptionnelles	1 351 333	5,6	138 381	0,52
RÉSULTAT EXCEPTIONNELLES	(510 142)	- 2,11	68 923	0,26
- Participation des salariés				
- Impôts sur les bénéfices	(2 274 486)	- 9,42	(3 173 336)	- 11,97
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	3 839 286	15,9	(121 427)	- 0,46
Produits de cession d'éléments d'actif				
- Valeur comptable éléments cédés			3 787	0,01
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS			(3 787)	- 0,01

TABLEAU DE FLUX

EN MILLIERS D'EUROS

	Exercice 2013	Exercice 2012
Résultat de l'exercice	3 839,3	- 121,4
Dotation aux Amortissements et provisions sur immobilisations	1 737,2	429,1
Dotation aux Provisions pour R et C et aux Provisions Réglementées	1 753,5	710,7
Reprise de Provisions pour R et C et Provisions Réglementées	- 491,7	- 883,1
Dotation aux Provisions sur Actifs Financiers		3 400,0
Reprise de Provisions sur Actifs Financiers		- 0,3
Capacité d'Autofinancement	6 838,3	3 535,0
Variation des Stocks		
Variation du Crédit Client	3 595,6	- 45,8
Variation autres Actifs CT	2 858,6	- 2 069,3
Variation du Crédit Fournisseur	- 105,0	- 601,1
Variation autres Passifs CT	- 2 179,9	945,0
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	4 169,3	- 1 771,2
FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ	11 007,6	1 763,8
Acquisitions d'immobilisations Corporelles et Incorporelles	- 306,5	- 400,0
Acquisitions d'immobilisations Financières	- 3 523,5	- 5 675,0
Produits nets de cessions d'Immobilisations	36,1	32,9
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX INVESTISSEMENTS	- 3 793,9	- 6 042,1
Dividendes versés	- 1 432,2	- 4 235,6
Augmentation de Capital Alès Groupe S.A.		
Augmentation des Emprunts		18 422,2
Remboursement des Emprunts	- 11 064,5	- 8 940,3
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX FINANCEMENTS	- 12 496,7	5 246,3
VARIATION DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE	- 5 283,0	968,0
TRÉSORERIE D'OUVERTURE	14 157,2	13 189,2
TRÉSORERIE DE CLOTURE	8 874,1	14 157,2

**TABLEAU DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS
DE LA SOCIÉTÉ ALÈS GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2013**

Dénominations - Adresse	Capital	Capitaux propres (autre que le capital)	Quote part du capital (en %)	VNC			Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés	CA HT	Résultat	Dividendes encaissés
				Brute	Provision	Nette					
Filiales et participations d'ALES GROUPE											
<u>FRANÇAISES (détention à + de 50 %)</u>											
Caron ⁽¹⁾ 99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS - 562 108 977	1 230 530	976 717	100,00	27 864 864	24 431 000	3 433 864	4 490 060	280 000	8 832 422	- 1 344 220	
Phytales ⁽²⁾ 89, rue Salvador Allende 95870 BEZONS - 340 062 231	200 000	702 977	99,99	4 169 209		4 169 209	371 585		975 000	332 959	299 970
Phytosolba ⁽³⁾ 99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS - 692 022 213	1 600 000	7 126 974	99,99	24 233 406		24 233 406	9 318 496	8 000 000	49 424 643	- 3 634 069	799 952
Caster ⁽⁴⁾ 99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS - 310 710 686	211 200	2 144 050	100,00	6 916 733		6 916 733			⁽⁸⁾ 2 580 511	1 226 198	1 254 000
<u>FRANÇAISES (détention de 10 à 50 %)</u>											
Liérac 99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS - 301 639 878	1 600 000	2 609 641	16,58	8 017 652		8 017 652	157 938		83 984 125	5 194 198	862 108
<u>ÉTRANGÈRES (détention à + de 50 %)</u>											
Alès Groupe Espagne ⁽⁵⁾ Paséo de la Habana , 1-Planta 13 MADRID 28036 - ESPAGNE	1 300 000	- 54 907	99,988	2 449 850		2 449 850	1 216 227		6 778 159	315 952	
Alès Groupe Suisse ⁽⁶⁾ Route de Saint Julien 184 1228 Plan des Ouates - SUISSE	961 409	- 87 214	100,00	780 193		780 193			1 441 754	42 668	
Alès Groupe Pologne Nowoursynowska 95 -02-797 WARSZAWA - POLOGNE	12 362	615 339	100,00	325 000		325 000	79 956		2 478 444	417	
Alès Groupe Portugal EDIFICIO CRISTAL DE OURO R. Campo Alegre, 830, 8º, Sala 37 4150-171 Porto -PORTUGAL	3 000 000	472 561	99,97	2 999 000		2 999 000	406 845		6 957 791	1 916	
Alès Groupe Asia Unit 1631 & 1650 - Level 16 Man Yee Building 60-68 Des Voeux Road Central - HONG KONG	2 815 663	- 903 180	100,00	2 764 570		2 764 570	148 278	300 000	3 105 277	- 227 965	
Alès Groupe Istanbul IZ Plaza Giz - Eski Buyukdere Caddesi n°9, 34398 Maslak-Sisli ISTANBUL - TURQUIE	1 256 659	- 228 573	100,00	1 196 399		1 196 399			2 167 458	- 20 041	
Alès Groupe Hellas 14 av Irakleitou Lasonos 15238 Chalandri - GRECE	1 510 000	206 229	100,00	3 700 000		3 700 000			4 969 212	215 560	
Alès Groupe Canada ⁽⁷⁾ 980, St Catherine Ouest, 6 ^{ème} étage/ Floor H3B 1E5 - Montréal (QC) - CANADA	1 481 745	- 1 057 980	100,00	3 205 273		3 205 273	895 877	252 798	3 439 990	- 87 304	

Commentaires sur la différence entre la valeur des titres et les capitaux propres des filiales détenues à + de 10 %

(1) Caron La différence est due à la juste valeur de la marque et des droits au bail détenus par la société.

(2) Phytales La différence est due à la juste valeur des actifs Immobiliers détenus par la société

(3) Phytosolba Principalement liée à la valorisation de la marque Phyto

(4) Caster Principalement liée à la valorisation des marques détenues par la société

(5) Alès groupe Espagne Filiale en phase de lancement des marques sur le marché Espagnol.

(6) Alès groupe Suisse Reprise de la distribution des marques Liérac et Phyto au 1/01/09

(7) Alès groupe Canada Ecart principalement imputable aux perspectives de développement de cette filiale

(8) dont redevances 2 540 511 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013)

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ALES GROUPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Titres de participation :

Les titres de participation font l'objet de procédures d'évaluation. Nous nous sommes assurés de l'application des règles et principes comptables décrits dans le chapitre 2 « principes, règles et méthodes comptables » au paragraphe 2.2 de l'annexe et du bien-fondé de la dépréciation constituée.

Nous avons procédé à l'appréciation de ces méthodes :

- en nous assurant du caractère raisonnable de ces évaluations,
- en prenant connaissance de la documentation sous-tendant ces évaluations et notamment de la validité et de l'application en 2013 de la méthode définie par l'expert indépendant en 2005 pour la marque CARON.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 17 avril 2014

COFACOM
Hubert TONDEUR

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS
Didier CARDON

Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS (EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013)

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de Commerce, relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

a) Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements

suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration et qui vous sont présentés dans le tableau I du présent rapport.

Les personnes concernées par ces conventions et engagements (administrateur, directeur général, représentant permanent d'une personne morale administrateur) sont indiquées dans le tableau III du présent rapport.

b) Conventions et engagements autorisés depuis la clôture

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés depuis la clôture de l'exercice à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

En application de l'article R. 225-30 du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions et engagements sont présentés dans le tableau II du présent rapport.

Les personnes concernées par ces conventions et engagements (administrateur, directeur général, représentant permanent d'une personne morale administrateur) sont indiquées dans le tableau III du présent rapport.

Fait à Paris, le 17 avril 2014

COFACOM
Hubert TONDEUR

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS
Didier CARDON

Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

TABLEAU I : CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS DE L'EXERCICE

SOCIÉTÉS CONCERNÉES	NATURE, OBJET, MODALITÉS DES CONVENTIONS	PRODUITS (CHARGES) comptabilisés en K EUROS
<p>NOUVELLES CONVENTIONS</p> <p>ALES GROUP ASIA Ltd</p>	<p><i>Conseil d'administration du 14 janvier 2013</i> La société ALES GROUPE s'est portée caution solidaire au profit de la HSBC relativement à une ligne de couverture de change de 300 000 €.</p>	<p>NÉANT</p>
<p>S.A.S. LABORATOIRES DUCASTEL L.D.P.E</p>	<p><i>Conseil d'aministration du 23 avril 2013</i> La société ALES GROUPE s'est portée caution solidaire au profit de la Caisse Régionale du Crédit Agricole relative aux contrats suivants :</p> <p>Contrat de plafond de trésorerie, à hauteur de 650 000 €, à durée indéterminée et rémunéré au taux de l'Euribor 3 mois majoré de 0,7 points.</p> <p>Ouverture d'un crédit en compte courant, à hauteur de 130 000 €, à durée indéterminée, et rémunéré au taux de l'Euribor 3 mois majoré de 0,9 points.</p>	<p>NÉANT</p>
<p>M. Raphaël YOUSRI</p>	<p><i>Conseil d'aministration du 23 avril 2013</i> Souscription par la société à une convention d'assurance chômage GSC au bénéfice de M. Raphaël YOUSRI, à effet du 1er février 2013.</p>	<p>(10,4)</p>

**TABLEAU II : CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS
DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

SOCIÉTÉS CONCERNÉES	NATURE, OBJET, MODALITÉS DES CONVENTIONS	PRODUITS (CHARGES) comptabilisés en K EUROS
ALES GROUP U.S.A. Inc.	<p><i>Conseil d'administration du 22 mars 2005</i> Caution donnée pour le compte de la société Ales Group USA Inc. pour garantir à la société 715 Lexington Avenue LLC le paiement et l'exécution de toutes les obligations découlant pour la société Ales Group USA Inc. du bail consenti pour les locaux sis 715 Lexington Avenue N Y, New York 10022.</p>	NÉANT
ALÈS GROUPE ESPAÑA	<p><i>Conseil d'administration du 20 décembre 2005</i> Avance en compte courant d'un montant de 1 000 000,00 € consentie à la société ALES GROUPE ESPAÑA, rémunérée selon les conditions en vigueur au sein du groupe. Situation de l'avance au 31 décembre 2013 : 1 216 226,55 € Produits des intérêts comptabilisés (dont intérêts)</p>	16,2
S.A.S. LABORATOIRES DUCASTEL L.D.P.E	<p><i>Conseil d'administration du 15 mars 2010</i> La société ALES GROUPE s'est portée caution solidaire au profit de la BANQUE POPULAIRE OCCITANE relatif au prêt accordé à votre société et dont les caractéristiques sont les suivantes : Montant du prêt : 500 000 euros Durée : 5 ans Taux : Variable EURIBOR 3 MOIS majoré de 0,8 % l'an Remboursement : Mensuel Situation au 31 décembre 2013 : 145 351,09 €</p>	NÉANT
S.A. ALES GROUPE	<p><i>Contrats de travail des Mandataires sociaux</i> Les contrats de travail des dirigeants se sont poursuivis au cours de l'exercice et ont donné lieu aux rémunérations suivantes : - M. Romain ALES, Directeur Commercial et Développement Groupe - M. Olivier BIANCHI, Conseiller du Président</p>	(131,8) (137,7)
Monsieur et Madame Patrick ALÈS	<p><i>Conseil d'administration du 14 juin 2007</i> Le conseil autorise la signature d'un contrat d'image pour Patrick Alès, avec versement d'une redevance de 1,5 % du CA net du Groupe. Cette convention n'a pas eu d'effet sur l'exercice</p>	NÉANT
S.A.S. AVILA	<p><i>Conseil d'administration du 14 juin 2007</i> Le conseil autorise une avance en compte courant d'associé par Avila à Alès Groupe avec prêt à court terme d'une durée d'un an et d'un montant de 3 000 000 euros maximum, au taux usuel du Groupe. Cette convention n'a pas eu d'effet sur l'exercice</p>	NÉANT
S.A.S. PARFUMS CARON	<p><i>Conseil d'administration du 6 mai 2011</i> Caution donnée pour le compte de la S.A.S. PARFUMS CARON à la société SCI VIEILLE VILLE à hauteur de 280 000 € pour le paiement et l'exécution de toutes les obligations découlant pour la société PARFUMS CARON du bail consenti pour les locaux sis 153 Boulevard Saint Germain à Paris</p>	NÉANT

**TABLEAU II : CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS
DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE (suite)**

SOCIÉTÉS CONCERNÉES	NATURE, OBJET, MODALITÉS DES CONVENTIONS	PRODUITS (CHARGES) comptabilisés en K EUROS
S.A. LABORATOIRES PHYTOSOLBA	<p><i>Conseil d'administration du 15 décembre 2011</i> Caution solidaire donnée pour le compte de la S.A. LABORATOIRES PHYTOSOLBA à la Société GENEFIM à hauteur de 8 000 000 € pour le paiement et l'exécution de toutes les obligations découlant pour la S.A. LABORATOIRES PHYTOSOLBA du contrat de crédit bail pour les locaux de stockage de Saint Ouen l'Aumône.</p>	NÉANT
S.A.S. LABORATOIRES DUCASTEL L.D.P.E	<p><i>Conseil d'administration du 14 mars 2012</i> La société ALES GROUPE s'est portée caution solidaire au profit de la Caisse Régionale du Crédit Agricole relatif au prêt accordé à votre société et dont les caractéristiques sont les suivantes : Montant du prêt : 1 000 000 euros Durée : 5 ans Taux : Variable EURIBOR 3 MOIS majoré de 0,9 % l'an Remboursement : Mensuel Situation au 31 décembre 2013 : 706 248,45 €</p>	NÉANT
ALES GROUPE CANADA	<p><i>Conseil d'administration du 21 juin 2012</i> La société ALES GROUPE s'est portée caution solidaire au profit de la ALES GROUPE CANADA au profit du bail du Groupe Jean Coutu pour les bureaux 980 rue ste Catherine à Montréal (Quebec) pour 2700 pieds². Loyer annuel : 55 350 dollars canadiens (CAD).</p>	NÉANT
ALES GROUP ASIA Ltd	<p><i>Conseil d'administration du 8 novembre 2012</i> Contrat de prestations de services pour marketing, stratégie, recherche et développement, direction générale, refacturation sur la base des coûts réels majorés de 10 %.</p>	64,2
S.A.S ALES GROUPE INDUSTRIE	<p><i>Conseil d'administration du 1^{er} février 2013</i> Abandon de créance en faveur de la S.A.S Ales Groupe Industrie avec effet au 31/12/2012, incluant une clause résolutoire d'un retour à meilleure fortune pour les exercices clos à compter du 31/12/2013, et jusqu'au 31/12/2017, au cours desquels elle s'engage à rembourser dans les 6 mois de la clôture de chaque exercice, une somme égale à la totalité du bénéfice réalisé, jusqu'à due concurrence de la somme de 3 100 000 Euros.</p>	801

TABLEAU III : PERSONNES CONCERNÉES PAR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RELEVANT DE L'ARTICLE L 227-10

	M. Patrick ALÈS	M. Rashid YOUSRI	Mme Jacqueline ALÈS	M. Romain ALÈS	Mme Thérèse FOSSARD	M. Olivier BIANCHI	Mme Chantal MATOUK	M. Bernard LAGRANGE
S.A. ALÈS GROUPE	P.C.A.	D.G.	D.G.D. Adm.	V.-Pt Adm.	Adm.	Adm.	Adm.	Adm.
S.A. LABORATOIRES PHYTOSOLBA	P.C.A.	D.G.	Adm.	Adm.				
S.A. LABORATOIRES LIERAC	P.C.A.	D.G.	Adm.	Adm.				
S.A.S. ALÈS GROUPE INDUSTRIE	Président	D.G.						
S.A.S PARFUMS CARON	D.G.			Président				
S.A.S. LABORATOIRE DUCASTEL	Président					D.G.		
S.A.S CASTER	Président	D.G.						
S.A.S. PHYTALÈS	Président	D.G.						
S.A.S. FRANKLIN ROOSEVELT COIFFURE ET BEAUTÉ	Président							
S.A.S. AVILA	Président		D.G.					
ALES GROUP INC. (USA)	P.C.A.							
ALES GROUPE ITALIA SPA (Italie)	Adm.	Président						
ALES GROUPE ESPAGNE	Président							
ALES GROUPE UK						Dir.		
ALES GROUPE ASIA LTD (HK)						Président		
ALES GROUPE ISTANBUL						Co-gérant		
ALES GROUPE SUISSE				Président				

P.C.A. : Président du Conseil d'Administration

D.G. : Directeur Général

D.G.D. : Directeur Général Délégué

Adm. : Administrateur

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX DÉCISIONS EXTRAORDINAIRES PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES APPELÉE À SE RÉUNIR LE 19 JUIN 2014

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, vous êtes convoqués en assemblée générale extraordinaire afin d'autoriser le Conseil d'administration à réduire le capital social par annulation d'actions auto détenues.

Dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce, il vous est proposé dans la neuvième résolution d'autoriser le Conseil d'administration à réduire le capital par voie d'annulation de tout ou partie des actions que la Société pourrait être amenée à détenir par suite d'acquisitions effectuées notamment dans le cadre de la huitième

résolution, dans la limite de 10% du capital par périodes de 24 mois.

La durée de validité de cette délégation serait de 18 mois à compter de la date de l'assemblée et expirerait au plus tard le 19 décembre 2015 ou antérieurement à l'issue du vote de toute assemblée générale qui consentirait une nouvelle délégation.

Le Conseil d'administration

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA RÉDUCTION DU CAPITAL SOCIAL PAR ANNULATION D' ACTIONS DÉTENUES SUITE À DES OPÉRATIONS D' ACQUISITIONS (RÉSOLUTION N° 9 DE L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 19 JUIN 2014)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission prévue à l'article L.225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions détenues suite à des opérations d'acquisitions, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par périodes de vingt-quatre mois, les actions détenues suite à des opérations d'acquisitions effectuées dans le cadre de la huitième résolution.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Paris, le 17 avril 2014

COFACOM
Hubert TONDEUR

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS
Didier CARDON

Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

RÉSOLUTIONS

PRESENTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE APPELÉE À SE REUNIR LE 19 JUIN 2014

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Approbation des comptes sociaux

(de la compétence de l'assemblée générale ordinaire)

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 tels qu'ils ont été présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 3 839 286 Euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale constate que la Société a supporté, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, des charges et dépenses somptuaires exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés au sens de l'article 39-4 du Code précité pour un montant de 39 291 Euros correspondant à des amortissements excédentaires ; l'impôt supporté en raison de ces charges s'élevant à 13 996 Euros.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Approbation des comptes consolidés

(de la compétence de l'assemblée générale ordinaire)

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration sur la gestion du groupe et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 tels qu'ils ont été présentés, faisant apparaître un chiffre d'affaires consolidé de 218.523.642 Euros et un résultat net consolidé part du groupe bénéficiaire de 3 142 613 Euros. Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat

(de la compétence de l'assemblée générale ordinaire)

L'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2013, s'élevant à la somme de 3 839 286 Euros, augmenté du report à nouveau d'un montant de 8.117.401 Euros, soit un total de 11 956 687 Euros, de la manière suivante :

- Dotation à la réserve légale pour : 41.000 Euros¹
- Paiement d'un dividende global de : 4.297.887,30 Euros²
(soit 0,30 Euro par action)
- En report à nouveau le solde, soit : 7 617 799,70 Euros⁴

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 25 juin 2014.

Il est précisé que, lors de la mise en paiement du dividende, le montant du dividende afférent aux actions détenues en propre par la Société sera affecté au compte report à nouveau.

Après cette affectation, les comptes de capitaux propres s'établiront comme suit :

Capitaux propres	en Euros
Capital	28.652.582 ³
Primes d'émission, de fusion ...	31 285 833
Réserve légale	2 865 259
Réserves réglementées	31 930
Autres réserves	4 771 536
Report à nouveau	7 617 799,70 ⁴
Provisions réglementées	149 340
TOTAL	75 374 279,70⁵

L'assemblée générale prend acte que les dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France seront taxés :

- Dans un premier temps, conformément à l'article 117 quater du CGI par prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu au taux de 21 % retenus pour leur montant brut, étant précisé que les associés appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417, est inférieur au seuil de 50.000 Euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et de 75.000 Euros pour les contribuables soumis à une imposition commune, peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement en formulant, conformément à l'article 242 quater du CGI, et sous leur responsabilité, leur demande de dispense des prélèvements au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement des dividendes, et en produisant, auprès des personnes qui en assurent le paiement, une attestation sur

l'honneur indiquant que leur revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre des revenus de l'avant-dernière année précédant le paiement des dividendes est inférieur auxdits seuils.

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire sera déclaré sur l'imprimé^o 2777 et payé au Trésor par la société distributrice dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

- Dans un second temps, conformément aux dispositions de l'article 158-3 du Code général des impôts (issu de la loi de finances pour 2013), à l'impôt sur le revenu au barème progressif après avoir fait l'objet d'un abattement égal à 40 % de leur montant brut perçu, étant précisé que le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'article 117 quater du CGI est imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré.

- En toute hypothèse, ces dividendes seront, en outre, assujettis sur leur montant brut aux prélèvements sociaux au taux de 15,5 %, étant précisé que conformément à l'article 154 quinquies du CGI, la quote-part de Contribution Sociale Généralisée à hauteur de 5,1 % sera admise en déduction du revenu imposable de l'année de son paiement. Ces prélèvements sociaux seront prélevés à la source par la société distributrice, déclarés sur l'imprimé n° 2777 et payés par celle-ci au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale rappelle qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois précédents exercices :

exercice	dividende global	dividende par action	montant des revenus distribués éligibles à la réfaction
2010	4.235.381 €	0,30 €	0,30 € x nombre d'actions détenues par les personnes physiques et par les sociétés taxées entre les mains de leurs associés personnes physiques
2011	4.235.381 €	0,30 €	0,30 € x nombre d'actions détenues par les personnes physiques et par les sociétés taxées entre les mains de leurs associés personnes physiques
2012	1.432.629,10 €	0,10 €	0,10 € x nombre d'actions détenues par les personnes physiques et par les sociétés taxées entre les mains de leurs associés personnes physiques

L'assemblée générale prend acte que le montant des dividendes distribués en 2013 afférents aux actions détenues en propre par la Société, soit la somme de 448 Euros, a été affecté au compte « report à nouveau »

¹ Par l'effet de cette dotation, la réserve légale atteindra le 10ème du montant du capital social de la Société tel qu'il s'élève au 20 mars 2014. Cette dotation pourra varier en fonction de l'évolution du capital social jusqu'à la date de l'assemblée.

² Le montant total de la distribution est calculé sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date du 20 mars 2014 (soit 14.326.291 actions, en ce incluses les actions auto-détenues à cette date) et pourra varier en fonction de l'évolution du nombre d'actions donnant droit à dividende jusqu'à la date de détachement de celui-ci, soit le 20 juin 2014. Par conséquent, le montant du poste « report à nouveau » pourra varier en fonction du montant total définitif versé lors du détachement du dividende.

³ Ce montant pourra varier en fonction de l'évolution du nombre d'actions composant le capital de la Société entre la date du 20 mars 2014 et la date de l'assemblée.

⁴ Ce montant pourra varier en fonction (i) de l'évolution du nombre des actions donnant droit à dividende jusqu'à la date de détachement de celui-ci, soit le 20 juin 2014 et/ou (ii) de la somme à y ajouter relative aux dividendes éventuels afférents aux actions détenues en propre, par la Société.

⁵ Ce montant pourra évoluer en fonction des variations ci-dessus.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Affectation des réserves pour actions propres (de la compétence de l'assemblée générale ordinaire)

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration, décide de virer la somme de 8 434,51 Euros du poste « autres réserves » au poste « réserves réglementées, réserves pour actions propres » au titre du solde des acquisitions et cessions opérées par la Société sur ses propres actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

CINQUIÈME RÉOLUTION

Approbation des conventions réglementées (de la compétence de l'assemblée générale ordinaire)

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce, approuve ce rapport et approuve, dans les conditions du dernier alinéa de l'article L.225-40 du Code de commerce, chacune des conventions qui s'y trouvent visées.

SIXIÈME RÉOLUTION

Quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes

(de la compétence de l'assemblée générale ordinaire)

L'assemblée générale donne quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

SEPTIÈME RÉOLUTION

Fixation du montant des jetons de présence (de la compétence de l'assemblée générale ordinaire)

L'assemblée générale fixe à 40.000 Euros le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice en cours.

HUITIÈME RÉOLUTION

Autorisation à conférer au Conseil d'administration afin de permettre à la Société d'opérer sur ses propres actions

(de la compétence de l'assemblée générale ordinaire)

L'assemblée générale autorise le Conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce, à acheter des actions de la Société, en vue de :

- la couverture d'obligations liées :
 - à des programmes d'attribution d'options d'achat d'actions, d'attribution gratuite d'actions ou autres allocations d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux du groupe,
 - à l'attribution d'actions aux salariés au titre de leur participation aux résultats de l'entreprise, dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou dans le cadre de toute autre formule d'épargne salariale,

- à la remise d'actions lors de l'exercice des droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, échange, attribution ou de toute autre manière ;

- la conclusion avec un prestataire de service d'investissement d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- la remise d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe à titre de paiement, d'échange ou d'apport ;
- la réduction de capital en application de la treizième résolution de la présente assemblée, sous réserve de son approbation.

Ces achats pourront porter sur un nombre d'actions tel que le nombre d'actions que la Société détiendra à la suite de ces achats ne dépasse pas 10 % des actions qui composent son capital.

Toutefois, le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra excéder 5 % de son capital. Le pourcentage du capital s'applique à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à la décision de l'assemblée générale.

Le prix à payer par la Société lors de l'achat de ses propres actions ne pourra être supérieur à 30 Euros (hors frais) pour une action d'une valeur nominale de deux (2) Euros. Le montant maximum des achats autorisés est donc fixé à 42.978.870 Euros.

Les achats, cessions ou transferts, pourront se faire par tous moyens et à tout moment y compris en période d'offre publique, au choix du Conseil d'administration, sur le marché ou hors marché y compris par des négociations de blocs et par des opérations optionnelles. La part maximale du capital acquise ou transférée sous forme de blocs de titres pourrait atteindre la totalité du programme de rachat d'actions autorisé.

L'assemblée générale délègue au Conseil d'administration, en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves, d'attribution gratuite d'actions, de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres motifs, d'amortissement du capital ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, le pouvoir d'ajuster le prix d'achat susvisé afin de tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action.

Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'administration pour décider la mise en œuvre et, si nécessaire, préciser les termes de la présente autorisation, avec faculté d'en déléguer la réalisation à son Directeur Général.

La durée de validité de la présente autorisation est de 18 mois à compter de la présente assemblée et expirera au plus tard le 19 décembre 2015 ou antérieurement à l'issue du vote de toute assemblée générale qui consentirait une nouvelle autorisation.

La présente autorisation prive d'effet l'autorisation consentie aux termes de la douzième résolution de l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire en date du 20 juin 2013.

NEUVIÈME RÉOLUTION

Autorisation à conférer au Conseil d'administration afin de réduire le capital de la Société par annulation d'actions préalablement rachetées

(de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire)

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport des commissaires aux comptes, dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce, autorise le Conseil d'administration à réduire le capital par voie d'annulation de tout ou partie des actions que la Société pourrait être amenée à détenir par suite d'acquisitions effectuées notamment dans le cadre de la huitième résolution, dans la limite de 10% du capital par périodes de 24 mois.

Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'administration dans le cadre de la présente délégation pour réaliser la réduction du capital et procéder à la modification corrélative des statuts.

La durée de validité de la présente délégation est de 18 mois à compter de la présente assemblée et expirera au plus tard le 19 décembre 2015 ou antérieurement à l'issue du vote de toute assemblée générale qui consentirait une nouvelle délégation.

La présente autorisation prive d'effet l'autorisation consentie aux termes de la treizième résolution de l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire en date du 20 juin 2013.

DIXIÈME RÉOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités

(de la compétence de l'assemblée générale ordinaire)

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de publicité ou autres qu'il appartiendra conformément à la loi.